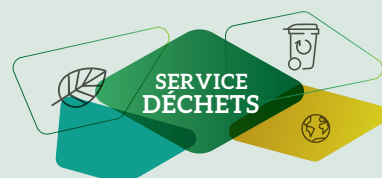




RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2025



Sommaire

1	Les indicateurs techniques	3
1.1	Le territoire desservi	3
1.1.1	Présentation du périmètre	3
1.1.2	Vision globale de l'organisation du service et lien entre collecte et traitement.....	4
1.1.3	Description des limites territoriales de la compétence	5
1.1.4	Déchets pris en charge par le service.....	5
1.2	La prévention des déchets	7
1.2.1	Indice de réduction des déchets par rapport à 2010	7
1.2.2	Analyse des évolutions de tonnages collectés entre 2010 et 2025.....	7
1.2.3	Description des actions d'économie circulaire (dont la prévention des déchets) et indicateurs associés	9
1.3	La collecte des déchets : organisation.....	12
1.3.1	Equipements disponibles liés à la collecte en apport volontaire	12
1.3.2	Organisation de la collecte en porte à porte	12
1.3.3	Fréquence de collecte	12
1.3.4	Focus sur les déchèteries	13
1.3.5	Evolution de l'organisation de la collecte	16
1.4	La collecte des déchets : bilan.....	17
1.5	Traitement des déchets : organisation	21
1.5.1	Localisation des unités de traitement existantes	21
1.5.2	Nature des traitements	25
1.6	Le traitement des déchets : bilan	28
1.6.1	Capacité et tonnages traités.....	28
1.6.2	Refus de tri	29
1.7	Impact environnemental et impact sanitaire	30
1.7.1	Indicateur kilométrique	30
1.7.2	Bilan gaz à effet de serre 2025 – compétence déchets.....	30
1.8	La concertation et la gouvernance	32
1.8.1	Supports d'information.....	32
1.8.2	Mon portail déchets : un outil pour suivre la gestion de ses déchets et sa facturation. ...	33
1.8.3	Animations et sensibilisation.....	33
2	Les indicateurs économique et financiers.....	35
2.1	Modalités d'exploitation du service de gestion des déchets.....	35
2.1.1	Les modalités d'exploitation du service de prévention et de gestion de déchets.....	35
2.1.2	Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises.....	35
2.2	Budget, coût du service et financement	37
2.2.1	Le montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service	37
2.2.2	Le coût aidé du service public	39
2.2.3	Le financement du service public.....	40
2.3	Structure des coûts	42

2.3.1	La nature des charges	42
2.3.2	La nature des produits	43
2.3.3	La répartition des charges, des produits et du financement	44
2.4	Coût des différents flux de déchets	45
2.4.1	La part relative des flux dans le coût du service public	45
2.4.2	Le coût des différents flux ramenés à la tonne	46
Liste des annexes		48
Annexe n°1 : Revue de presse sur les actions de prévention et de gestion des déchets		49
Annexe n°2 : jours et heures d'ouverture des déchèteries		67
Annexe n°3 : Tableau récapitulatif des tonnages par déchèterie et par flux		68

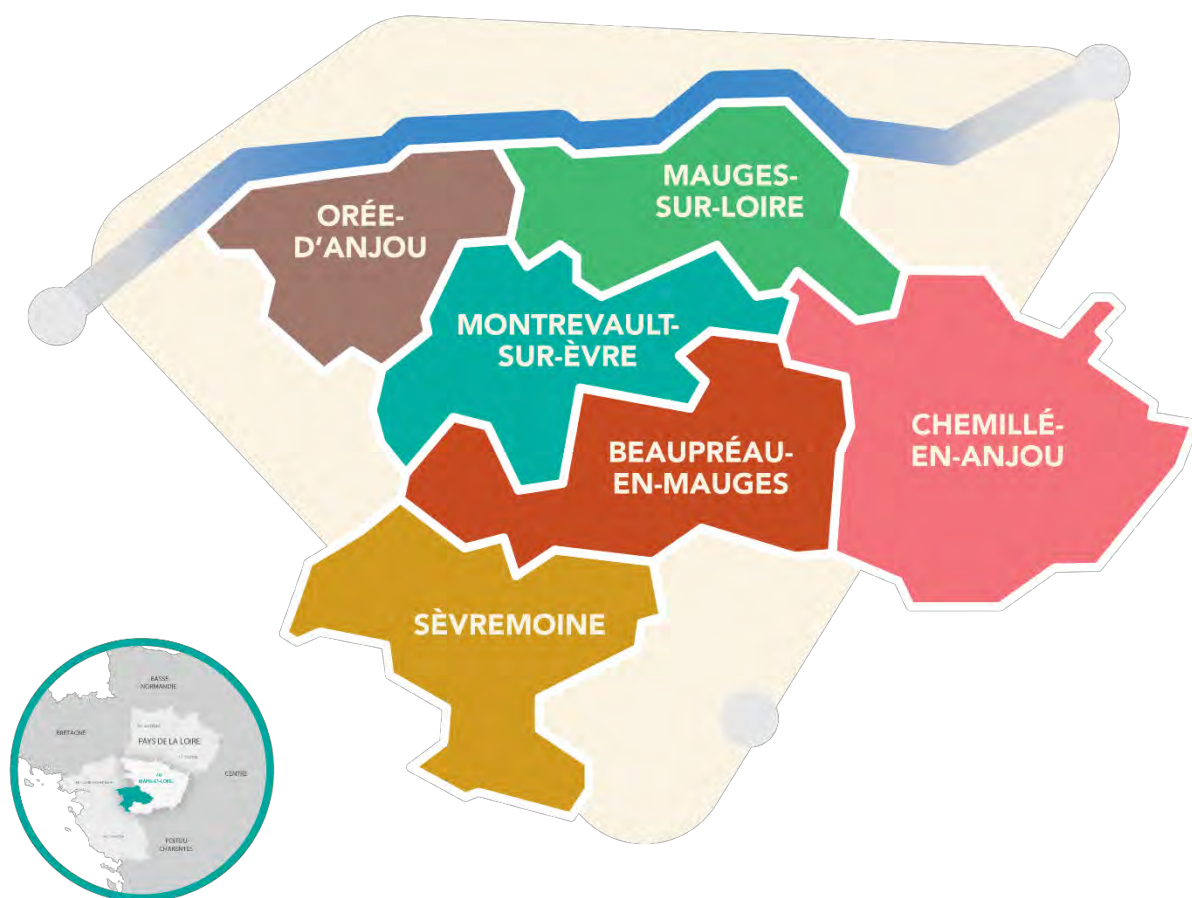
Préambule

Conformément au code général de collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont l'obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

1 Les indicateurs techniques

1.1 Le territoire desservi

1.1.1 Présentation du périmètre



La population 2025 (population légale 2022 en vigueur au 1^{er} janvier 2025) de Mauges Communauté est composée de 122 374 habitants (référence population municipale – données INSEE).

Le service est réalisé pour 51 972 ménages et 2641 producteurs de déchets assimilés (bâtiments publics, associations, entreprises, ...) – données issues du logiciel de gestion de la redevance incitative.

1.1.2 Vision globale de l'organisation du service et lien entre collecte et traitement

Un schéma unique de collecte, validé en 2017, est en œuvre sur le territoire :

LA COLLECTE



Version du 3 juin 2024

Le traitement des déchets est présenté sur la carte ci-dessous :

LE TRAITEMENT



1.1.3 Description des limites territoriales de la compétence

Mauges Communauté exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Elle délègue au syndicat mixte Valor3e la compétence traitement des ordures ménagères et la compétence traitement des déchets recyclables issus de la collecte sélective (délibération C2016-10-19-15 du 19 octobre 2016).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Valor3e prend à sa charge le transfert des flux ordures ménagères résiduelles et déchets recyclables.

Une étude sur l'évolution des compétences du syndicat mixte Valor3e a été réalisée. Elle découlait d'une recommandation formulée par la Chambre Régionale des Comptes lors d'un contrôle réalisé en 2020. La recommandation n°10 préconise de « Réexaminer la répartition de la compétence traitement avec Valor3e pour respecter l'article L. 2224-13 du CGCT ». Après plusieurs réunions de travail entre le syndicat et ses EPCI adhérents, le Comité syndical du syndicat mixte Valor3e a émis un avis favorable pour le transfert du transport et du traitement de tous les flux avec la revente de matériaux. Ce choix a été conforté par les EPCI adhérents avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2024 pour la partie charge de transfert et traitement. La partie recette, vente matériau et soutiens éco-organismes le sera au 1^{er} janvier 2025.

1.1.4 Déchets pris en charge par le service

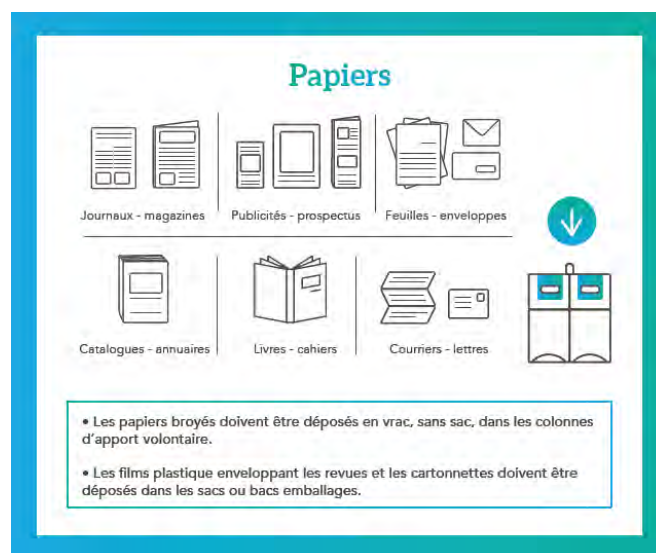
Mauges Communauté met en œuvre les équipements et les services pour les déchets issus de la collecte des déchets des ménages. Certains déchets assimilés sont aussi pris en charge. Il s'agit de déchets produits par d'autres producteurs (entreprises, professionnels, administrations, associations, etc.) et qui peuvent être collectés et traités sans sujétions particulières.

Le service gestion des déchets prend en charge les déchets suivants :

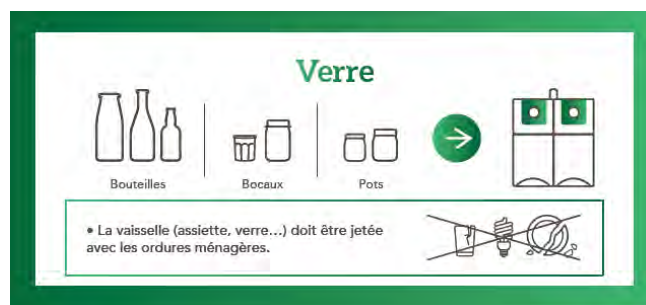
- Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- Emballages ménagers :



- Papiers :



- Verre :



- Catégories de déchets acceptés en déchèteries :



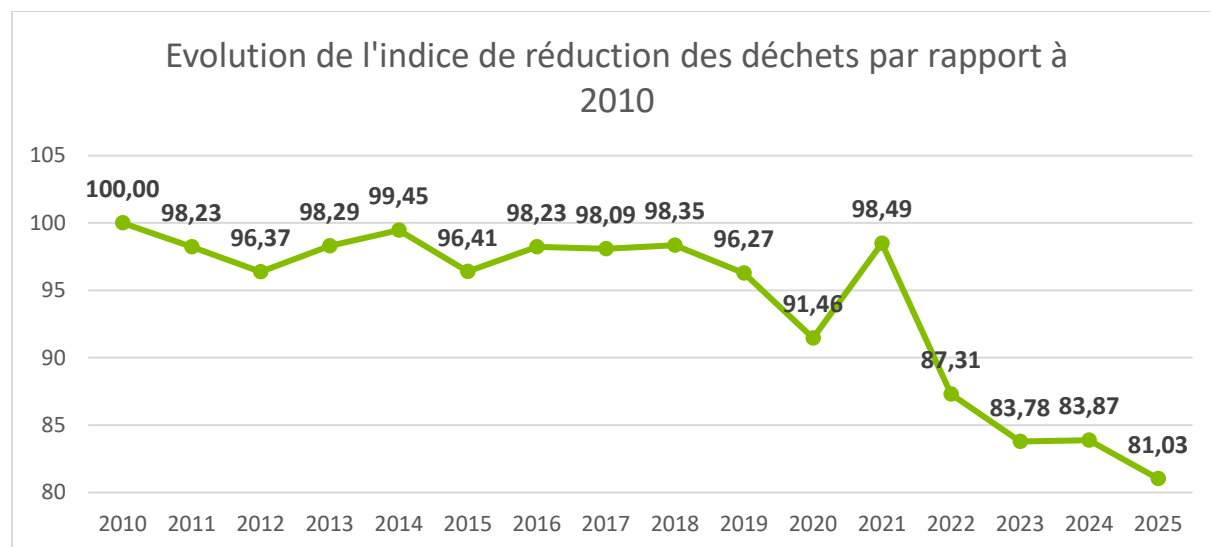
Depuis le 1^{er} juin 2023, de nouvelles consignes pour le tri du bois traité sont en place (parquet flottant et palettes peintes acceptés) et la collecte des Articles de Bricolage et Jardinage (ABJ), Articles de Sports et Loisirs (ASL) et jeux/jouets sur les déchèteries principales est effective sur certaines déchèteries. Cela permet d'augmenter la valorisation des déchets.

1.2 La prévention des déchets

1.2.1 Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

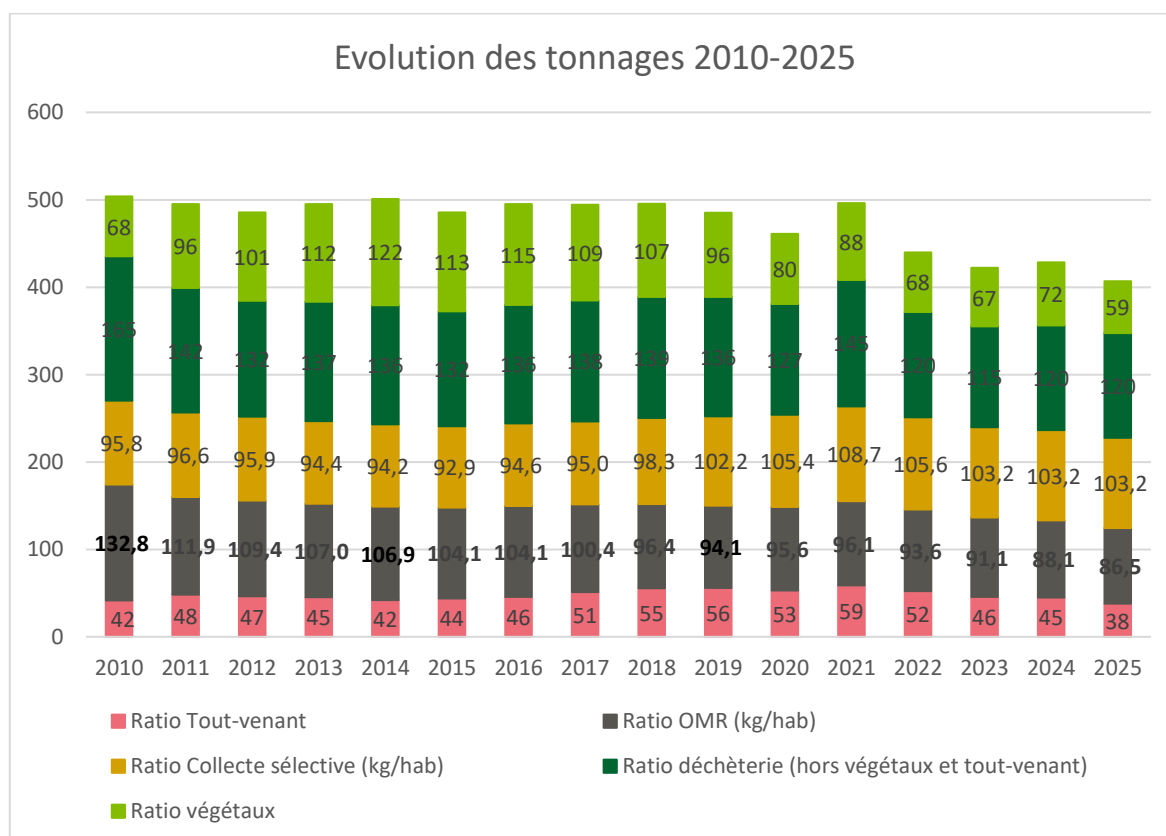
Depuis 2010, des actions en faveur de la prévention des déchets sur le territoire sont menées.

Le tableau ci-dessous présente l'impact des actions de prévention sur la production de déchets du territoire (base 100 – année 2010 – ratio kg/hab.).



La loi n° 2020-105 du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, fixe comme objectif de réduire de 15 % la production de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2030. Depuis 2023, Mauges Communauté, atteint l'objectif avec plus de 18% de réduction de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2025.

1.2.2 Analyse des évolutions de tonnages collectés entre 2010 et 2025



Les éléments présentés dans ce rapport montrent l'évolution sur 15 ans des grands flux de déchets collectés par la collectivité. Ils permettent d'analyser comment la collectivité a progressé pour atteindre et dépasser l'objectif d'une baisse de 15 % entre 2010 et 2030.

Les tendances :

- Les ordures ménagères résiduelles opèrent une baisse quasi constante depuis 2010. C'est encore le cas en 2025 avec un ratio de 86 kg/hab. Les effets conjugués, dès 2011, de la redevance incitative avec passage de la collecte en porte à porte tous les quinze jours, associés à des actions de prévention telles que la mise à disposition de composteurs ou l'extension des consignes de tri en 2017, sont autant de facteurs de réduction de ce flux. L'obligation du tri à la source des biodéchets, au 1^{er} janvier 2024, est également un facteur de réduction. ;
- La collecte sélective (emballages, verre et papier) stagne voire baisse de 2010 à 2015, puis remonte significativement à partir de la mise en place de l'extension des consignes de tri en 2017. Depuis 2022, elle amorce de nouveau une baisse due à la chute continue de la collecte du papier malgré l'augmentation continue du flux emballages ;
- Le flux des végétaux accueilli en déchèteries augmente significativement à partir de 2011, date d'interdiction préfectorale du brûlage des déchets verts. Le pic est atteint en 2014 avec 122 kg/hab. puis dès 2014, opère une baisse constante. S'il devient, pendant 7 ans (de 2013 à 2019) le tonnage le plus important collecté par la collectivité, il reprend sa place de second depuis 2020. Les actions de prévention et d'accompagnement semblent efficaces ; l'été caniculaire de 2022 a aussi participé à cette baisse.
En 2025, avec 59 kg/hab., le ratio des végétaux par habitant est en dessous de celui de 2010.
- Le flux tout-venant ou déchets ultimes est à regarder de près car il est le seul encore enfoui sans pré-traitement. Or, il augmente significativement sur la décennie 2010-2020. Un des facteurs d'augmentation est à imputer à la restriction des consignes de tri des gravats ; A partir de 2022 il opère une baisse le ramenant au niveau de l'année 2017 ; En 2023 et 2025, la baisse continue sa progression avec un ratio de 38 kg/hab. en 2025. La mise en place des nouvelles REP jeux et jouet, objets de la maison et bricolage porte ses fruits ;
- Les flux apportés en déchèteries, oscillaient entre 280 et 300 kg/hab. entre 2010 et 2021. À partir de 2023, la somme de ces flux baisse significativement. En 2025, la somme des flux collectés en déchèterie diminue sensiblement de 12kg/hab. La baisse significative des flux collectés en déchèterie depuis 2022 peut être imputée à l'évolution des principes de la redevance qui ont incité les habitants à gérer différemment les déchets qu'ils apportaient en déchèterie. En effet, depuis le 1^{er} mai 2022, 9 passages en déchèteries sont inclus dans le forfait d'accès au service et les passages supplémentaires sont facturés via des tranches progressives.

Les fondations sont en place pour permettre la baisse continue des DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) au cours des prochaines années. L'ensemble du processus est décrit dans le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2021-2026.

Des éléments d'analyses complémentaires sont présentés au paragraphe « 1.4 Collecte des déchets, bilans ».

1.2.3 Description des actions d'économie circulaire (dont la prévention des déchets) et indicateurs associés

1.2.3.1 L'économie circulaire portée par le service développement

> Montée en puissance de Synergie

Synergie s'affirme comme le « bateau amiral » de l'économie circulaire de Mauges Communauté. La présence d'acteurs engagés dans cette réflexion comme la Matériauthèque Siléo, l'entreprise Les Grands Bois ou encore Les Compagnons du Devoir, crée progressivement un écosystème à l'initiative de nouveaux projets. L'exemple de la Tiny 100% réemploi (projet financé par Mauges Communauté) illustre l'esprit d'expérimentation et d'innovation autour de l'économie circulaire. En parallèle, le démarrage des formations dispensées par les Compagnons du Devoir montre l'intégration de l'économie circulaire au cœur de leur projet de développement à Synergie. Mauges Communauté facilite la coopération entre tous ces acteurs et accompagne l'émergence de projets en économie circulaire, comme dans le projet d'hébergement des jeunes ou encore le projet de formation aux métiers de la dépose soignée et au réemploi des matériaux.

> Concrétisation et développement du showroom de l'économie circulaire

Porté par Mauges Communauté, le showroom de l'économie circulaire a vu le jour à Synergie en 2024, avec l'impulsion de plusieurs démarches portées par des entreprises du territoire. En 2025, ce showroom a pris une nouvelle dimension en se structurant autour de 4 pôles thématiques :

- « Vivre avec ses ressources locales »
- « Construire et rénover »
- « Agencer et s'équiper »
- « S'habiller »

Le travail graphique et scénographique a permis de créer un espace vitrine au cœur de Synergie qui surprend et interpelle immédiatement les visiteurs. Un parcours de visite a été imaginé afin de faciliter l'accompagnement pédagogique des entreprises, des élus et des citoyens autour de l'économie circulaire. La 1^{ère} version de ce showroom a pu être livrée pour les rencontres TEPOS fin septembre 2025, où un parcours à la journée dédié à l'économie circulaire s'est déroulé au cœur de ce showroom. D'autres animations et événements dans l'année ont permis de générer un flux important de personnes découvrant le lieu. Au total en 2025, ce sont plusieurs dizaines de visites et animations du showroom organisées représentant près de 500 visiteurs.

1.2.3.2 Le plan local de prévention des déchets 2021-2026 en fin de parcours

2025 marque la dernière année du plan local de prévention des déchets. L'année 2026 sera consacrée à l'écriture du bilan final et à la réflexion autour d'un nouveau plan de prévention des déchets ménagers et assimilé 2027-2032.

A noter, l'objectif quantitatif du PLPDMA était de réduire de 481 à 403 kg de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) par habitant. Avec 408 kg de DMA collectés par habitant en 2025, sans y parvenir, l'objectif quantitatif est presque atteint.

> Zoom obligation du tri à la source des biodéchets

Compostage individuel

Dès le début de l'année, Mauges communauté a répondu à la forte demande de composteurs individuels. Plus de 580 composteurs ont été distribués en 2025, soit un retour à des conditions « normales » en comparaison des 1 300 composteurs distribués en 2024. Les agentes en charge de la prévention des déchets sensibilisent toujours les habitants sur le compostage au moment du retrait des composteurs.

Compostage partagé

Le prestataire, Label verte, a accompagné la mise en place de 23 nouveaux sites de compostage partagé en 2025. 42 sites de compostage partagé étaient en projet fin 2025.

Depuis 2017, ce sont : (données au 31/12/25)

- **50 sites de compostage partagé en pied d'immeubles ou en quartiers**
- 27 sites **de compostage partagé en pied d'immeubles ou en quartiers** sont dits « autonomes », soit 54 % des sites
- 7 sites de compostage autonome en établissement soutenus installés en 2025
- 33 sites de compostage autonome en établissement soutenus
- 43 communes déléguées sont équipées de composteurs : Andrezé, Beaupréau, La Boissière-sur-Evre Bourgneuf-en-Mauges, Bouzillé, Champtoceaux, Chanzeaux, La Chaussaire, Chemillé, Drain, Gesté, Jallais, La-Chapelle-Saint Florent, La-Chapelle-du-Genêt, Chaudron-en-Mauges, La Jubaudière, La Jumellière, La Poitevinière, La Pommeraye, La Varenne, Le Fief-Sauvin, La Pommeraye, Le Puiset Doré, Liré, Melay, Montfaucon, Montjean-sur-Loire, Montrevault, Roussay, Saint-André-de-la-Marche, Saint-Florent-le-Vieil, Saint Georges des Gardes, Saint-Germain-sur-Moine, Saint-Laurent-de-la-Plaine, Saint Laurent des Autels, Saint-Lézin, Saint-Macaire-en-Mauges, Saint Philbert-en-Mauges, Saint-Pierre-Montlimart, Saint-Rémy-en-Mauges, Sainte Christine, Torfou, Valanjou, Villedieu-la-Blouère.,
- 2 504 foyers rencontrés/sensibilisés
- 409 foyers participent à l'opération. D'autres foyers participent certainement mais ne se sont pas manifestés auprès de Mauges Communauté ou de Label Verte.
- 123 référent(e)s compost sont impliqué(e)s dans l'opération
- 90 tonnes de biodéchets par an sont détournées de la collecte des ordures ménagères.

Résidus végétaux des communes

Mauges Communauté poursuit la réalisation de son plan de prévention, en coordination avec les communes pour les accompagner à mieux vers la valoriser de leurs végétaux. 4 temps forts ont été organisés dans 4 communes des Mauges avec le CPIE Loire Anjou :

- Janvier 2025 à Sèvremoine : la gestion de l'arbre en ville ;
- Avril 2025 à Mauges-sur-Loire : les services de l'écopâturage ;
- Juillet 2025 à Beaupréau-en-Mauges : Gestion des fauches tardives ;
- Décembre 2025 à Montrevault-sur-Evre : Les invasifs – zoom sur les fourmis.

Résidus végétaux des habitants

Le partenariat avec les associations de broyage continue. Deux réunions de concertations ont été organisées en mars et octobre 2025 animées par le CPIE Loire Anjou. Deux opérations de broyage ont été organisées au printemps et à l'automne (dans la cadre de la Fête du sol vivant). Elles ont mobilisé les 10 associations qui ont proposé 17 temps répartis sur le territoire.

Mauges communauté soutien pour la 6^{ème} année le broyeur Tour proposé par Horizon bocage qui a organisé plus d'une quarantaine de chantier sur l'année 2025.

La communauté d'agglomération adhère, pour la troisième année, au Réseau Compost Citoyen, association française qui fait la promotion de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets, via le compostage sous toutes ses formes. Cela permet de partager avec d'autres parties prenantes les enjeux du compostage citoyen et de mettre en place les actions adéquates

> Sensibiliser au textile durable

La délibération votée en avril 2024 pour soutenir les actions de sensibilisation sur le textile en s'inscrivant dans le partenariat REFASHION a permis à plusieurs structures partenaires de bénéficier de fonds pour les actions de sensibilisation qu'ils déploient :

- ATIMA pour 2 collectes événementielles : 4 000 euros
 - Centre social de Chemille pour la quinzaine Changeons de Mode + une collecte événementielle : 4 700 euros
 - 11 Visites scolaires écocyclerie Siléo : 3 300 euros
- ➔ Un total de 12 000 euros reversé à des partenaires

> La construction de la charte engagement vers le zéro déchet et le déchet ressource

2025 marque la concrétisation de la « charte d'engagement souhaitable » proposée par le conseil prospectif IdéO Mauges en 2023 et souhaitée par les élus de la Commission politique des déchets. Ainsi, deux réunions de travail ont été organisées avec les parties prenantes du territoire pour coconstruire une charte d'engagement vers le zéro déchet et le déchet ressource. Cette charte, tout d'abord réfléchie pour s'adresser à un large spectre d'acteurs (habitants, professionnels), s'est ensuite centrée sur la cible des habitants.

L'outil grand public sera développé et lancé via l'outil numérique « Mon Portail Déchets » sur l'année 2026.

La cible professionnelle sera, quant à elle, réinterrogée en lien avec le service développement dans le cadre du développement de l'économie circulaire.

> Les diagnostics déchets dédiés aux professionnels sont en forte augmentation

Les actions dédiées aux professionnels sont structurées au sein de l'équipe collecte et recyclage des déchets. L'équipe s'est approprié les enjeux dédiés aux déchets assimilés des professionnels et notamment l'enjeu généralisation du tri à la source des biodéchets, lié à la loi AGECE du 10 février 2020. 276 diagnostics ont été réalisés en 2025 permettant de faire le point sur les déchets assimilés produits et de mettre en adéquation le service proposé.

> Appel à projets transversal Transition écologique #2

En coopération avec les services développement économique et stratégie écologique et animation territoriale, le service a proposé un 2^{ème} appel à projets transition écologique aux partenaires associatifs, aux établissements scolaires et aux chambres consulaires.

Sur 71 projets déposés, 32 lauréats ont été désignés début 2025. Ces projets sont dédiés à la sensibilisation des habitants aux enjeux de la transition écologique : mobilité, économie circulaire, sensibilisation à la réduction des déchets, éco événements, ... Les lauréats déploient leurs projets en 2025 et 2026 avec un soutien de près de 400 000 € dédié.



> L'action éco-événement s'enrichit

Le service continue d'explorer le thème des éco-événements notamment en s'appuyant sur l'expertise du CPIE Loire Anjou, lauréat de l'appel à projets transition écologique.

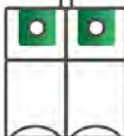
Le service anime un groupe de travail Mauges Communauté – Communes dédié aux éco événements.

- Une page internet dédiée aux éco-événements est construite et utilisable sur les 6 communes des Mauges,
- Un kit de tri des déchets est mis à disposition dans 6 communes de Mauges Communauté aux seins des services dédiés aux associations,
- 35 structures ont reçu le diplôme éco-événement proposé par le CPIE Loire Anjou en 2025.

1.3 La collecte des déchets : organisation

1.3.1 Equipements disponibles liés à la collecte en apport volontaire

Mauges Communauté met à disposition des usagers différents équipements afin de leur faciliter le tri et la présentation de leurs déchets à la collecte.

	Papier 	Verre 	Déchèterie 	Ordures ménagères	Emballages
Nombre de contenants disponibles	257**	306**	14 déchèteries*** et 2 éco-points	14**	10
Type de contenant	Colonne	Colonne	/	Colonnes et bacs collectifs	Colonne et Bacs collectifs
Ratio nombre de contenants par habitant	1 pour 476	1 pour 400	1 pour 7 600	1 pour 50	1 pour 62
Tonnage collecté	1485 t*	5 906 t	26 752 t	91 t	Non connu car collecté avec flux porte à porte

* Ce tonnage inclut les collectes des papiers dans les écoles – 70 tonnes

** Comprenant les contenants sur sites privés

***fermeture de 2 sites au 26 avril 2025 et ouverture d'un nouveau au 28 avril 2025

Les 14 colonnes et le bac collectif pour les ordures ménagères sont mis à disposition de 434 foyers et assimilés. Les 9 bacs collectifs et la colonne à emballages sont mis à disposition de 432 foyers. L'expérimentation de collecte en bac collectif est détaillée dans le chapitre 1.3.5 de ce rapport.

1.3.2 Organisation de la collecte en porte à porte

1.3.2.1 Spécification de la collecte

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages	
Contenants	Bacs gris	Bacs jaunes	Sacs jaunes
Population desservie (données issues du logiciel GESBAC)	128 256	83 415	44 841*
Tonnage annuel	10 581 t	3384 t	1 843 t
Distance parcourue	354 140 km**		

* Ce chiffre est la différence entre la population desservie en bacs d'ordures ménagères et en bacs jaunes

** les kilométrages des véhicules bi-compartmentés (flux OMR et emballages) ne peuvent pas être répartis entre les deux flux.

1.3.2.2 Seuils de collecte pour les producteurs non-ménages

Il n'existe pas de seuil pour la collecte des déchets assimilés des producteurs non-ménages.

1.3.3 Fréquence de collecte

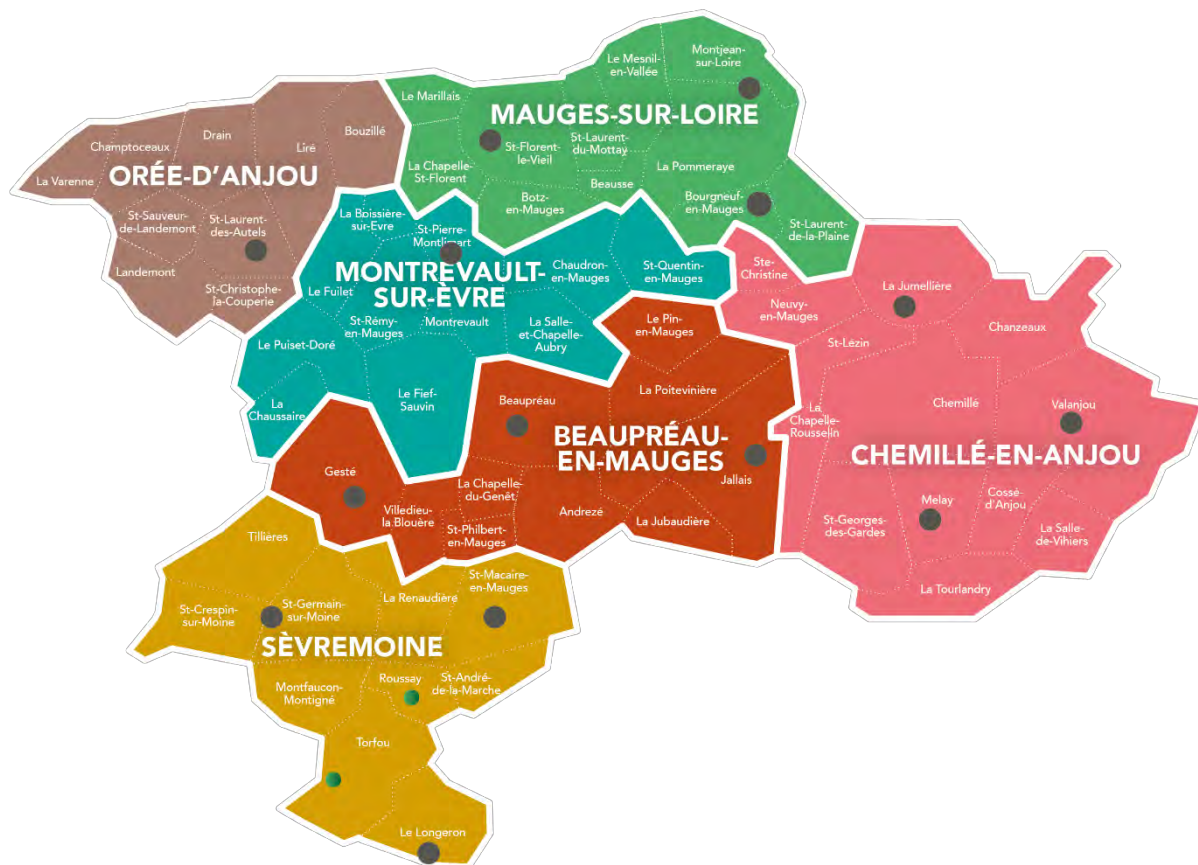
Mauges Communauté bénéficie d'une dérogation préfectorale pour assurer une collecte bimensuelle des ordures ménagères résiduelles. Cette dérogation a été renouvelée en 2021 (Arrêté DIDD 2021 n°32). Elle est accordée jusqu'au 31 décembre 2027.

Les flux en porte à porte (ordures ménagères résiduelles et emballages) sont collectés tous les quinze jours. Les déchets de certains professionnels peuvent être collectés toutes les semaines si cette production le nécessite.

La fréquence de collecte des colonnes d'apport volontaire ou des flux en déchèteries est variable et est définie pour permettre d'anticiper tous débordements.

1.3.4 Focus sur les déchèteries

1.3.4.1 Jours et heures d'ouverture



Au début de l'année 2025, le territoire comportait 14 déchèteries et 2 éco-points accessibles aux particuliers. Le 26 mars 2025, 2 sites ont fermé (Gesté et Saint-Germain-sur-Moine (ancien site)). Une nouvelle déchèterie a été mise en service à Saint-Germain-sur-Moine.

10 sites sur les 16 sites sont accessibles aux professionnels depuis le 1^{er} novembre 2019, en contrepartie du paiement de leurs dépôts.

Les jours et heures d'ouverture sont présentés dans l'annexe n°2.

1.3.4.2 Fréquentation des déchèteries

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des fréquentations en déchèteries depuis 2019 :

Déchèteries	Année						
	2019	2020 *	2021	2022	2023	2024	2025
Beaupréau	58 846	23 319	34 323	39 630	25 410	26 328	25 325
Bégrolles-en-Mauges	6 896	6 057	6 724	8 888	4 324	965	
Bourgneuf-en-Mauges	12 660	3 554	5 752	5 978	3 809	4 071	4 039
Gesté	21 904	9 184	9 994	13 582	7 296	7 398	2 769
Jallais	13 742	5 377	7 137	8 830	5 031	10 251	13 086
La Jumellière	7 879	4 981	4 959	4 460	3 107	9 190	3 146
La Poitevinière	8 975	4 286	5 714	6 660	3 730	2 856	
Le Fief-Sauvin	7 151	4 420	2 341				
Le Longeron	9 102	6 750	7 929	11 567	5 720	6 378	5 583
Melay	58 216	35 280	37 681	41 927	26 678	27 256	23 160
Montjean-sur-Loire	28 329	17 915	23 375	30 926	17 039	17 453	17 286
Roussay	4 347	1 479	1 463	1 943	1 226	942	769
Saint-Florent-le-Vieil	19 511	11 017	15 777	23 038	9 965	9 840	9 162
Saint-Germain-sur-Moine	17 469	12 450	18 586	22 417	11 735	12 598	3 828
Saint-Germain-sur-Moine (nouvelle)							11 404
Saint-Laurent-des-Autels	40 038	36 709	48 028	67 856	34 161	33 754	33 136
Saint-Macaire-en-Mauges	46 627	29 407	36 707	30 281	26 374	28 332	24 871
Saint-Pierre-Montlimart	47 202	34 432	15 269	39 608	19 641	19 855	18 899
Torfou	6 157	2 062	2 313	2 748	1 542	1 099	968
Valanjou	7 707	4 691	3 857	3 788	2 962	2 815	3 219
Total	422 758	253 370	287 929	364 127	209 750	213 050	200 650

**L'année 2020 n'est pas représentative car les sites ont fermé 1,5 mois ou 2,5 mois*

Les fréquentations diminuent de manière générale depuis plusieurs années, mais les chargements sont de plus en plus conséquents (optimisation des passages). Les données 2022 comportent des imprécisions dues à des dysfonctionnements du contrôle d'accès.

1.3.4.3 Optimisation des déchèteries

Le projet d'optimisation des déchèteries, acté par le Conseil Communautaire du 6 juillet 2017 (délibération C2017-07-06-12), s'est poursuivi en 2025. Les sites de Gesté et Saint Germain sur Moine-Le Haut Fief ont fermés définitivement fin mars. La nouvelle déchèterie de Saint-Germain-sur-Moine a ouvert le 28 mars 2025.

Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la déchèterie de Melay, Chemillé-en-Anjou, ont débuté en juin 2025 pour une durée estimative de 9 mois. Cette réhabilitation entrainera la fermeture des déchèteries de Valanjou et La Jumellière.

A l'heure actuelle, les déchèteries de St-Laurent-des-Autels à Orée-d'Anjou et de Saint-Pierre-Montlimart à Montrevault-sur-Èvre, Jallais à Beaupréau-en-Mauges et Saint-Germain-sur-Moine à Sèvremoine ont été réhabilitées et/ou construites.

La Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de la déchèterie de Beaupréau à Beaupreau-en-Mauges a été lancé pour un démarrage courant 2026. Suivra la construction de la nouvelle déchèterie de Saint-André-de-la-Marche à Sèvremoine.

1.3.4.4 Contrôle d'accès en déchèteries

Rappel des objectifs du contrôle d'accès :

- Fluidifier la circulation sur les sites ;
- Mettre fin aux manœuvres dangereuses ;
- Améliorer l'accueil et favoriser le tri ;
- Réduire les déplacements ;
- Réserver l'accès des déchèteries aux habitants du territoire.

Depuis le 1^{er} août 2020, chaque foyer inscrit au service déchets de Mauges Communauté dispose d'une carte d'accès. Cette carte est utilisable sur toutes les déchèteries du territoire.

Afin de faire comprendre aux usagers que le service de la déchèterie représente une charge et de les inciter à réduire les quantités de déchets produites, une évolution du principe d'accès aux déchèteries a été délibérée le 20 octobre 2021 pour une application à partir du 1^{er} mai 2022.

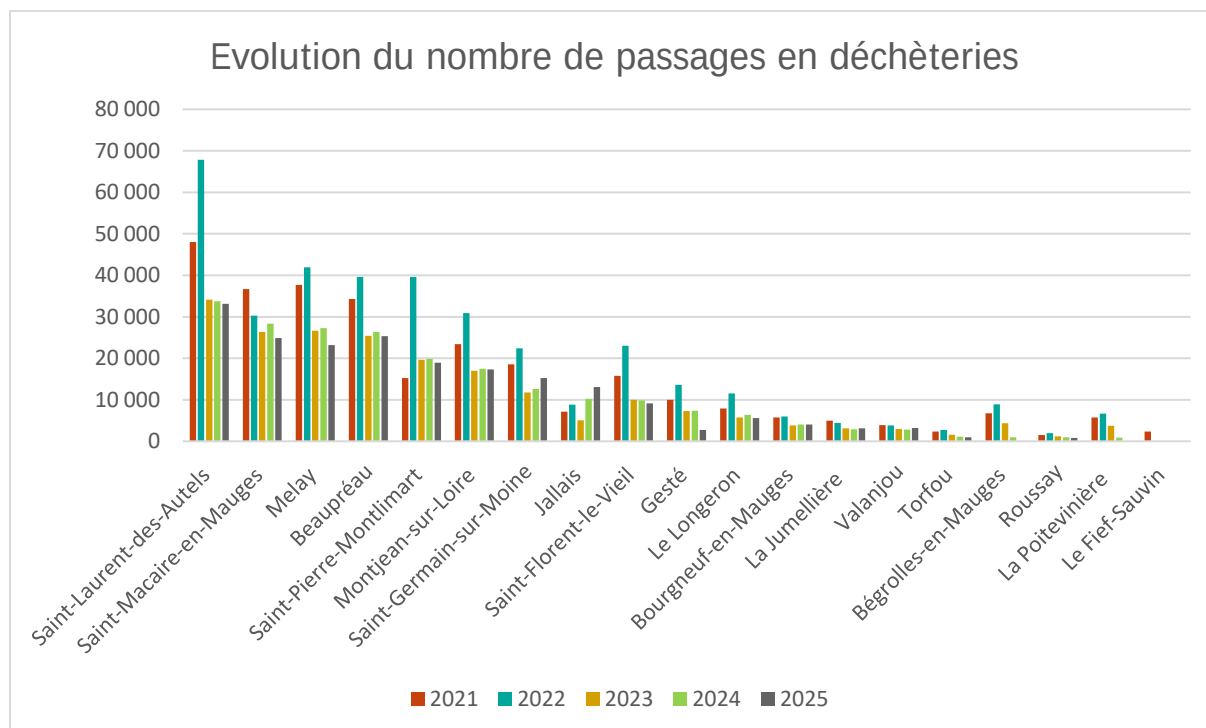
Ainsi, les 9 premiers passages en déchèteries sont inclus dans le forfait d'accès au service. Les passages suivants sont facturés en fonction de deux tranches différentes (tarifs applicables au 1^{er} mai 2025) :

- Du 10^{ème} au 15^{ème} passage : 5,86 € HT soit 6,45 € TTC le passage
- Au-delà du 16^{ème} passage : 8,78 € HT soit 9,66 € TTC le passage

Au-delà des 9 passages, les dépôts sont libres et sont facturés selon la grille tarifaire.

Des solutions alternatives à l'apport en déchèteries ont été proposées (utilisation des colonnes d'apport volontaire présentes dans les communes pour les flux verre et papier, valorisation des végétaux in situ par le broyage ou le compostage, valorisation du don ou de la vente d'objets de seconde main, ...)

Evolution du nombre de passages depuis la mise en place du contrôle d'accès :



En 2025, les sites de Gesté et l'ancienne de Saint-Germain-sur-Moine ont fermé le 28 mars.

1.3.4.5 Accueil des professionnels en déchèterie

Depuis le 1^{er} novembre 2019, les professionnels ont accès à 10 déchèteries de Mauges Communauté : Beaupréau, Jallais, Melay, Montjean-sur-Loire, Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Pierre-Montlimart, Saint-Laurent-des-Autels, Saint-Germain-sur-Moine, Saint-Macaire-en-Mauges et Le Longeron.

Les apports en déchèteries sont comptabilisés par m³ déposé. Le prix du m³ varie de 0 € à 25,40€ TTC/m³ en fonction des matières déposées.

Le volume minimum facturé est de 1m³. Les professionnels sont eux aussi sensibiliser à réduire leurs passages en déchèteries. Près de 700 professionnels utilisent le service des déchèteries.

La mise en place du nouveau principe de facturation au 1^{er} mai 2022 ne permet plus de dissocier la part de facturation du service de déchèterie auprès des professionnels.

1.3.5 Evolution de l'organisation de la collecte

Il n'y a pas eu d'évolution majeure sur l'organisation de la collecte en 2025.

Toutefois une expérimentation est en cours sur le territoire de Mauges Communauté. Des bacs collectifs de capacité 2,2 m³ ont été mis en place sur 3 sites fin 2024.

- 9 bacs collectifs pour les emballages
- 1 bac collectif pour les ordures ménagères

Ces bacs sont équipés de contrôle d'accès afin d'en limiter l'accès aux seuls riverains habitants le secteur dédié. En fonction des sites, cette mise en place répond à des problématiques de sacs jaunes errants sur la voie publique ou d'accès des camions de collecte en porte à porte.

Les bacs sont équipés de collerette pointe diamant, ce qui leur permet d'être collectés avec le même camion que celui des bacs individuels, permettant ainsi d'être pris sur les tournées déjà existantes.

Le déploiement de nouveaux sites a été étudié en 2025 pour une mise en place prévue en 2026.

Une autre expérimentation a été menée avec la première mise en place d'une colonne d'apport volontaire enterrée pour le flux Emballages. Cette expérimentation a demandé peu d'investissement car c'est une ancienne colonne enterrée pour le flux OM qui a changé de destination.

Un accent fort a été mis sur la communication auprès des habitants concernés avant la mise en place en mars 2025 afin d'obtenir une adhésion maximale. Ils ont reçu un courrier explicatif, puis des agents de sensibilisation de proximité ont rencontrés les habitants lors d'une opération de porte à porte.

Les habitants peuvent déposer leur sacs jaunes transparents dans la colonne enterrée, au lieu d'un espace aérien dédié. L'objectif était principalement d'améliorer la vue et l'espace de vie partagé du quartier.

Des caractérisations visuelles mensuelles ont été effectuées sur le contenu de la colonne enterrée pour mesurer la conformité des sacs déposés par les habitants. Ces caractérisations ont montré un taux de sacs non conformes acceptables et à peu près équivalent au taux de refus du reste du territoire collecté en bac individuel. Un rapport hebdomadaire est transmis par le service propreté de Beaupréau-en-Mauges pour mesurer les dépôts faits au pied de la colonne.

Les premiers mois d'utilisation de ce matériel sont globalement positifs : il y a une nette amélioration du sentiment de propreté aux abords des conteneurs de la part des agents du service propreté. Cependant 3 passages par semaines sont nécessaires pour retirer les sacs déposés au pied, sans pouvoir identifié si ces dépôts sont du fait d'utilisateurs du secteur ou de l'extérieur.

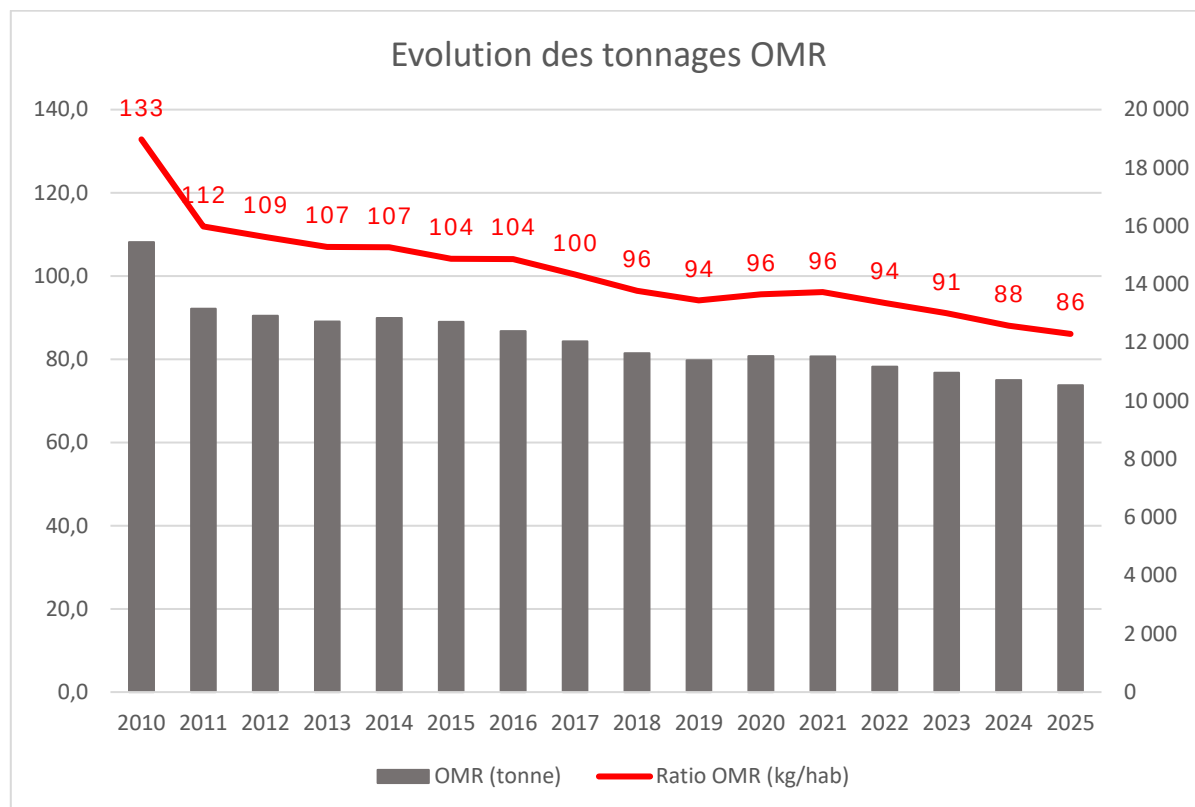
Des opérations préventions sont prévues en 2026 :

- Transmission systématique des noms et coordonnées des contrevenants à la police municipale pour verbalisation
- Opération de communication en porte-à-porte dans le quartier desservi par la colonne enterrée d'emballages.

1.4 La collecte des déchets : bilan

Le flux des déchets assimilés n'est pas distinct du flux des déchets ménagers car ils ne sont pas collectés séparément.

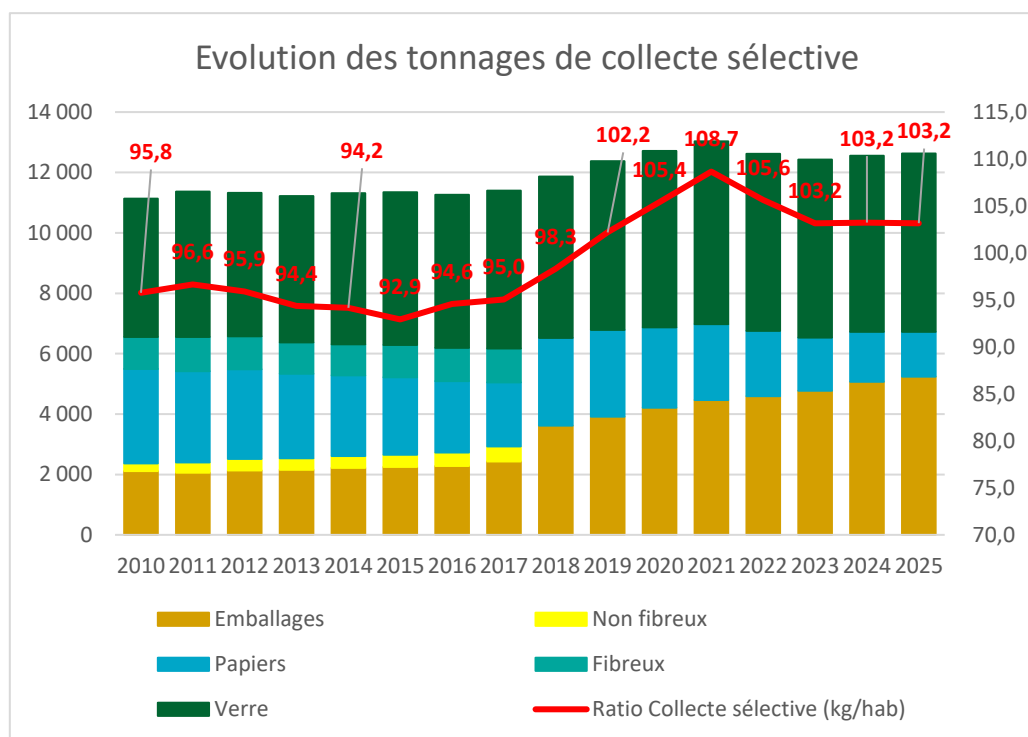
Evolution du flux des ordures ménagères :



On constate que, depuis 2011 et la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire de la redevance incitative, le flux ordures ménagères résiduelles a baissé de 35 %. Cette tendance à la baisse, grâce à l'implication des usagers dans la prévention et le tri des déchets, se confirme jusqu'en 2019. La baisse des tonnages continue en 2025.

Les données régionales issues de la source SINOE – enquête TEO, permettent de situer Mauges Communauté. Un habitant des Pays de la Loire produisait, en 2024, 149 kg.

Evolution du flux de collecte sélective :



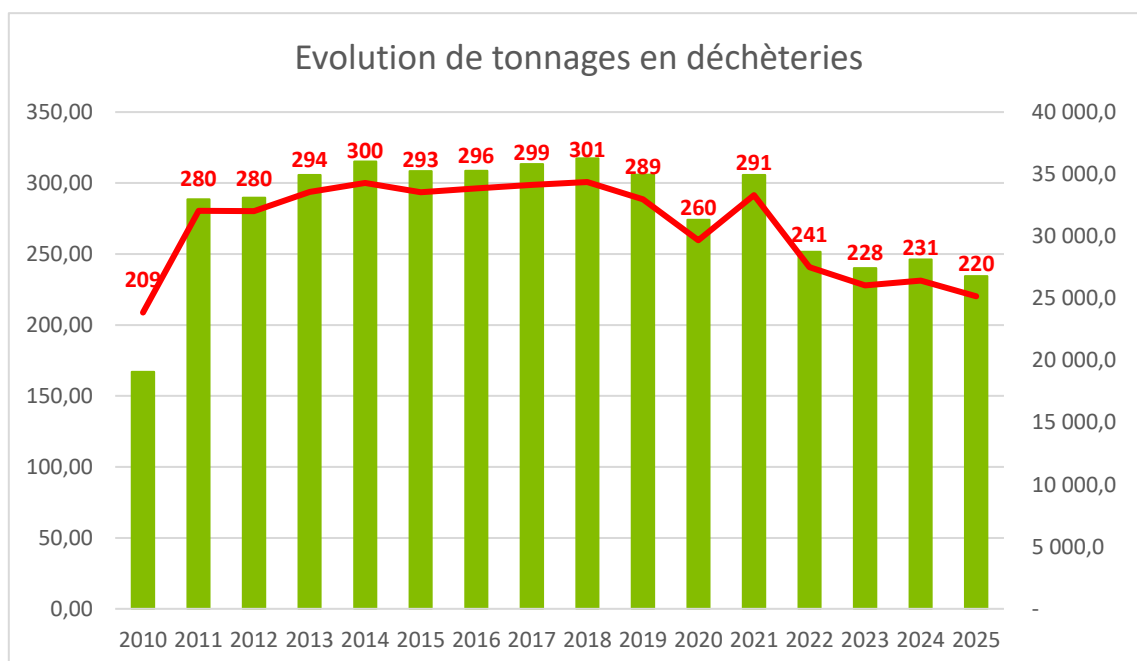
L'ouverture des consignes de tri à tous les emballages plastiques depuis 2017 a provoqué une évolution positive du ratio de collecte sélective jusqu'en 2021. La baisse constante depuis 2018 des tonnages de papier influence le ratio qui diminue depuis 2021.

En 2025, les tonnages de verre sont constants vis-à-vis de l'année 2024 et ceux du papier continuent leur baisse (-11 % entre 2024 et 2025).

Le tableau, ci-après, compare les ratios de collecte (kg/hab./an) de Mauges Communauté aux données de l'enquête SINOE – source TEO 2024 :

Flux	Mauges Communauté	Régionale
Verre	48	43
Emballages ménagers et Papier	55	57
Total	103	100

Evolution des flux issus des déchèteries :

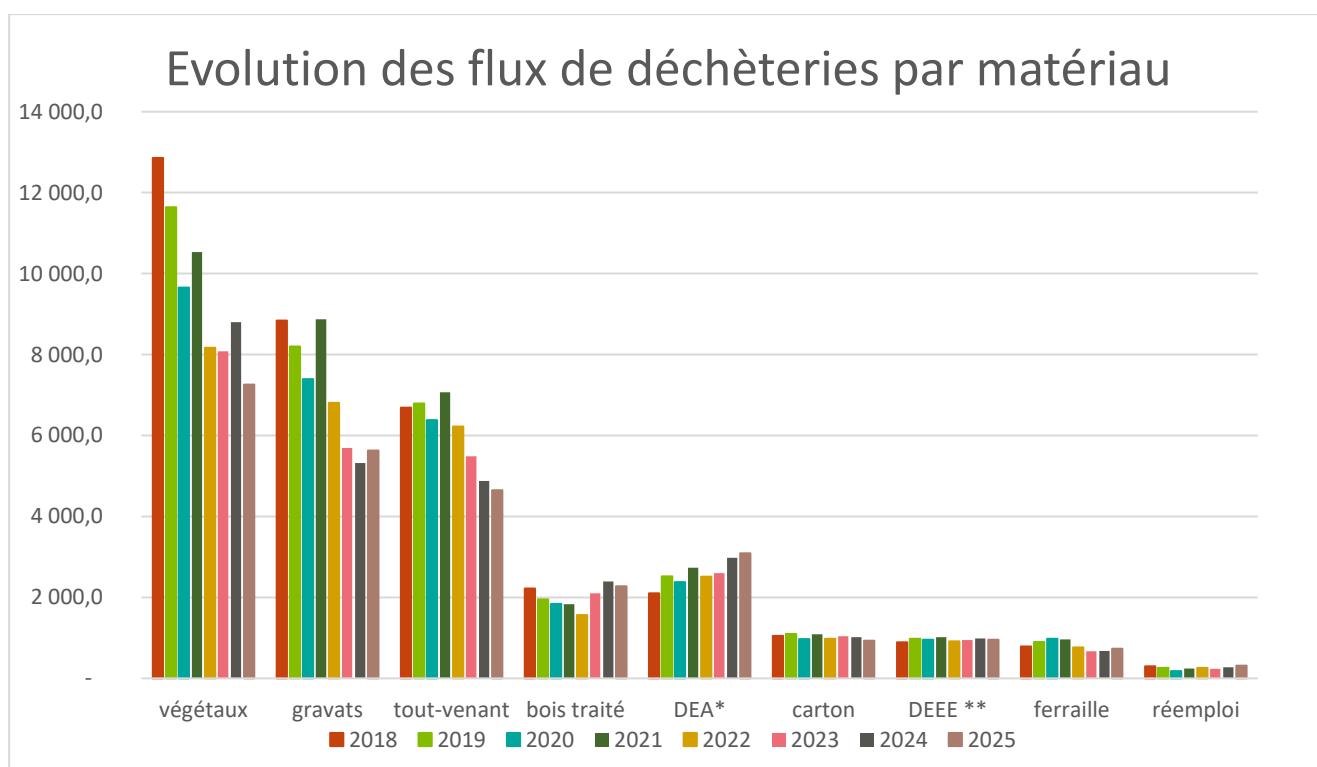


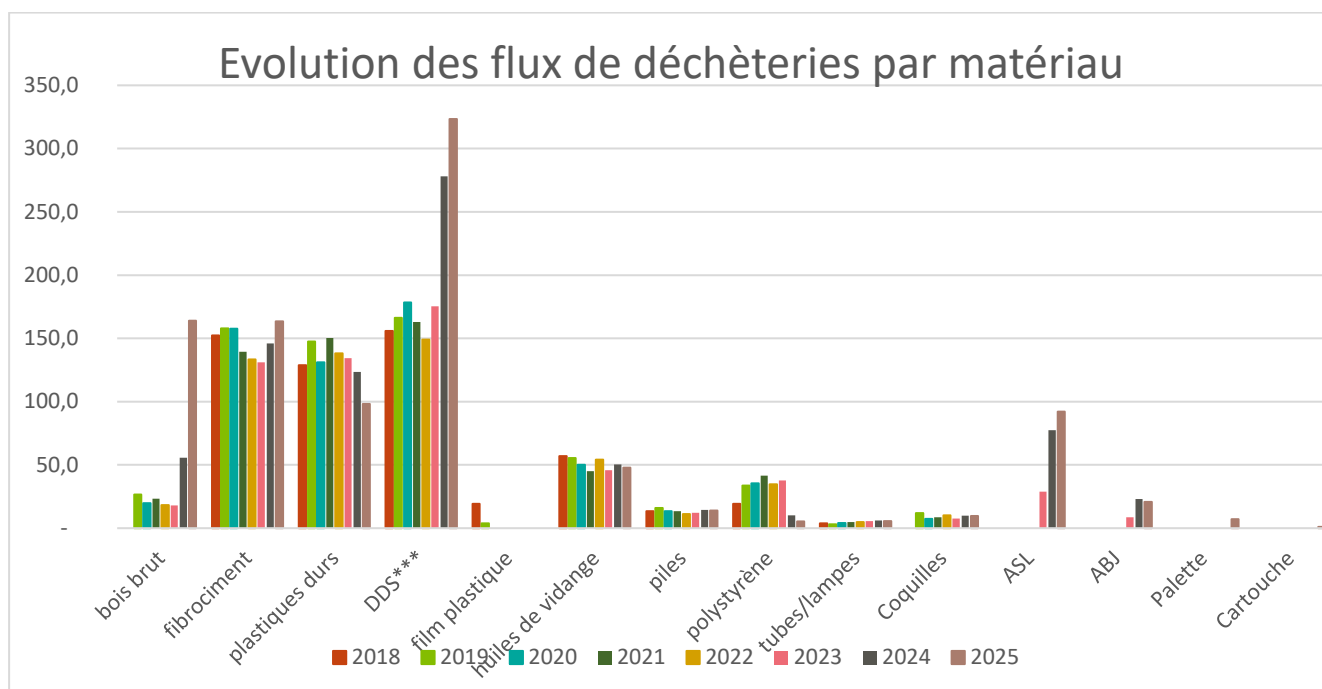
Depuis 2010, on constate une progression du tonnage et du ratio de déchets collectés en déchèteries. Cette évolution est à rapprocher de la baisse des ordures ménagères résiduelles. Les usagers ont transféré une partie de leurs déchets vers les flux de déchèterie.

Les données régionales issues de la source SINOE – enquête TEO, permettent de situer Mauges Communauté. Un habitant des Pays de la Loire produisait, en 2024, 317 kg.

Les données de l'année 2020 sont à prendre en compte au regard du confinement du printemps 2020 pendant lequel le service de déchèterie a été fermé. On constate une hausse du ratio en 2021 qui rejoint celui de 2019. En 2022, la baisse est significative. Le ratio est inférieur à celui de 2020. Il continue sa baisse en 2025.

Les graphiques suivants présentent l'évolution des tonnages collectés en déchèteries par matériau :





On constate de manière générale que les tonnages des flux sont constants par rapport à l'année 2024 (- 4.89 %).

Les flux principaux évoluent comme suit :

- Flux végétaux : - 17.53 %
- Flux gravats : + 5.77 %
- Flux tout-venant : - 4.73 %

On peut attribuer ces baisses à l'effet des actions de prévention (sensibilisation en déchèterie et mise en place, au 1^{er} mai 2022 de 9 passages inclus dans le forfait de la redevance ; les passages supplémentaires sont facturés).

L'évolution important du flux DDS s'explique par une évolution des consignes de tri et une formation des agents d'accueil. Ainsi, plus de déchets sont dirigés vers ce flux.

Le tableau qui récapitule les tonnages collectés en 2025 par matière et par déchèterie est présenté en annexe 3.

1.5 Traitement des déchets : organisation

1.5.1 Localisation des unités de traitement existantes

Les centres de transfert et les unités de traitement entrent dans la compétence du syndicat mixte Valor3e.



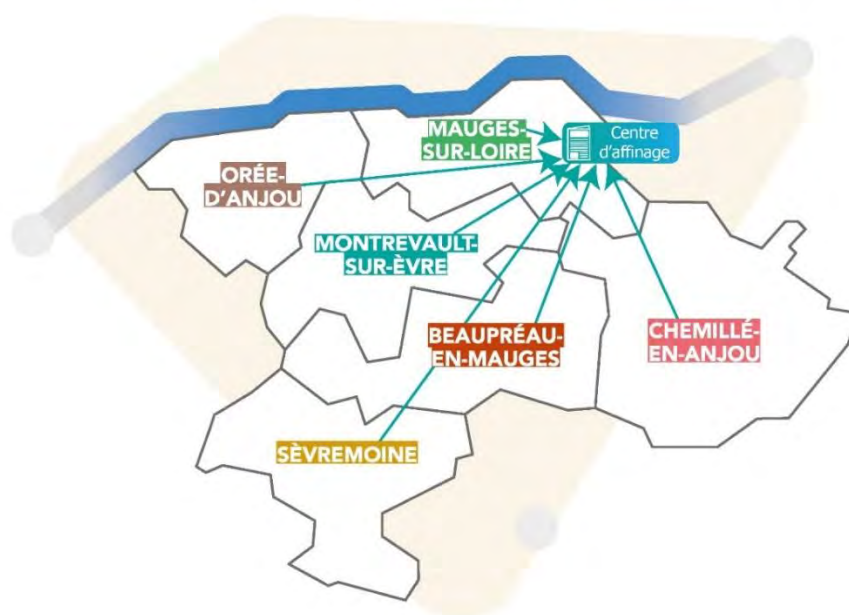
Le tableau suivant détaille, par site de traitement, la capacité d'accueil du site ainsi que le tonnage de Mauges Communauté reçu au cours de l'année 2025 :

Liste des unités de traitement du flux OMR	Capacité des sites (tonnes)	Tonnages Mauges Communauté reçus en 2025 (tonnes)
UVE Valo'Loire (44)	140 000	3 175.76
UVE Noyant-Village (49)	120 000	573.19
UVEOR Mauges-Sur-Loire (49)	20 000	5 939.86
ISND de Changé (53)	335 000	438.14
UVE Synerval (72)	150 000	13.96

LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT - FLUX EMBALLAGES -



LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT - FLUX PAPIERS -

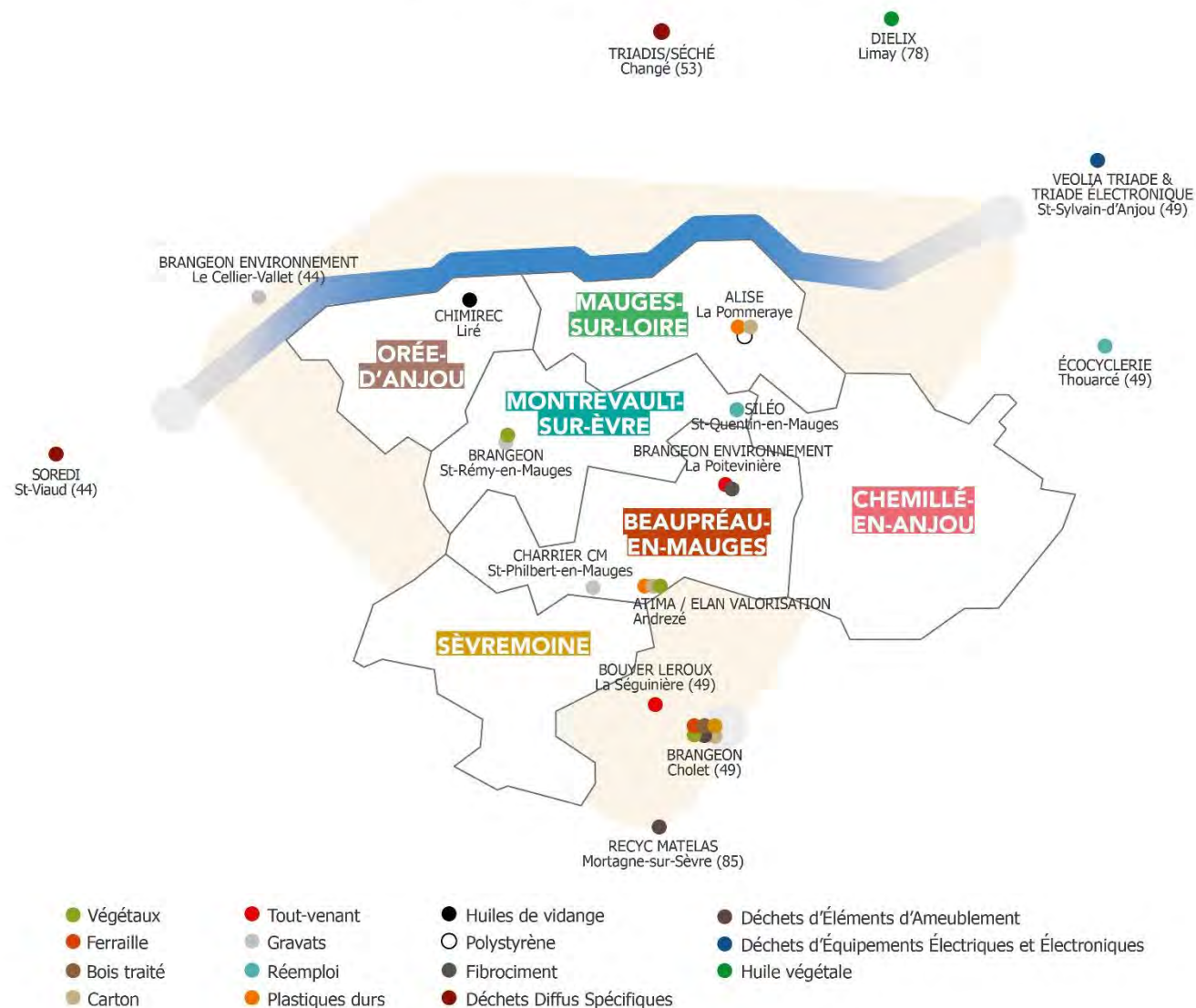


LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT - FLUX VERRE -



Les sites de transfert appartenant à BRANGEON Environnement sont situés à La Poitevinière – Beaupréau-en-Mauges et sur le site du Cormier à Cholet.

LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT - FLUX DÉCHÈTERIES -



1.5.2 Nature des traitements

Le tableau ci-dessous présente les différents modes de traitement des déchets gérés par le service gestion des déchets de Mauges Communauté :

Mode de traitement	Unité de traitement	OMR	Emballages	Papier
Compostage	Unité de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges – Mauges-sur-Loire (49)	✓		
Incinération avec récupération d'énergie	UVE Alcéa – Nantes (44)	✓		
	UVE de Lasse - Noyant-Villages (49)	✓		
	UVE Synerval - Le Mans (72)	✓		
	UVE AEC2034 - Couëron (44)	✓		
Stockage	ISDND de Changé (53)	✓		
Tri	Centre de tri Paprec Grand Ouest – Seiches sur le Loire (49)		✓	
	Centre de tri Unitri - Loublande (79)		✓	
	Centre de tri Arc-en-Ciel 2034 Nantes (44)		✓	
Affinage	Centre d'affinage - La Pommeraye (49)			✓

Les tableaux ci-dessous présentent les différents modes de traitement des déchets issus des déchèteries de Mauges Communauté, depuis le 1^{er} juillet 2024, la compétence traitement a été transféré au syndicat mixte VALOR 3E :

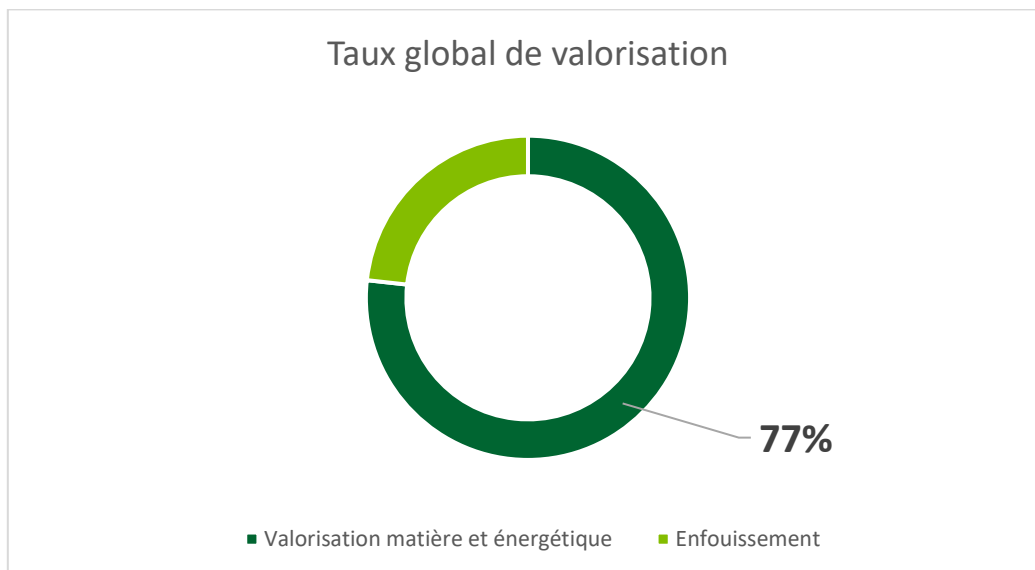
Mode de traitement	Unité	Végétaux	Déchets Ultimes	Gravats	Ferraille	Bois	Carton	DEA	DDS	DEEE
Valorisation matière	BRANGEON RECYCACLE - compostage Cholet (49), Montilliers (49), Montrevault-sur-Èvre (49)	✓								
	ELAN Valorisation – compostage, Andrezé (49)	✓								
	BRANGEON RECYCLAGE Cholet (49), Clisson (44) Montilliers (49) et Ancenis (44)				✓	✓	✓	✓		
	ALISE recyclage La Pommeraye, Mauges-Sur-Loire (49)						✓			
	ATIMA recyclage Andrezé, Beaupréau-en-Mauges (49)						✓			
	RECYC MATELAS recyclage Mortagne sur Sèvre (85)							✓		
	INERTA – Ancenis (44)			✓						
Enfouissement	BRANGEON RECYCLAGE - CSDU classe II La Poitevine, Beaupréau-en-Mauges (49)		✓	✓						
	BRANGEON RECYCLAGE - CSDU classe III Montrevault-sur-Èvre (49)			✓						
	Autres rembourrés : incinération ; Refus : enfouissement - contrat ECOMAISON							✓		
Valorisation matière, énergétique et enfouissement	VEOLIA TRIADE et TRIADE Electronique à St Sylvain d'Anjou (49) - Contrat Ecosystem									✓
	TRIADIS/SECHE Valorisation énergétique (vapeur fournie et production d'électricité), valorisation des métaux après extraction dans les mâchefers (53) - EcoDDS								✓	
	SORED I – St VIAUD - Valorisation énergétique (vapeur fournie et production d'électricité), valorisation des métaux après extraction dans les mâchefers (44)								✓	

Mode de traitement	Unité	Réemploi	Plastiques durs	Polystyrène	Piles	Néons	Huile de vidange	Fibrociment	Huile végétale	ABJ Th.	ASL	Coquille
Valorisation matière	SILEO - tri et revente Saint-Quentin-en-Mauges Montrevault-sur-Èvre (49) et Thouarcé (49)	✓										
	ATIMA recyclage Andrezé, Beaupréau-en-Mauges (49)		✓									
	ALISE recyclage La Pommeraye, Mauges-Sur-Loire (49)		✓	✓								
	DIELIX – Limay (78)								✓			
	BATI Recyclage – La Ferrière (85)											✓
	CHIMIREC recyclage Liré, Orée d'Anjou (49)						✓					
Enfouissement	BRANGEON ENVIRONNEMENT - CSDU classe II La Poitevinière, Beaupréau-en-Mauges (49)							✓				
Valorisation matière et enfouissement	Recyclage des métaux, les plastiques et autres résidus sont enfouis - Contrat Volta				✓							
Valorisation matière, énergétique et enfouissement	Verre, ferraille, mercure recyclés, plastique incinéré, poudres fluorescentes enfouies – Contrat Ecosystem					✓						
	ABJ thermique et ASL : valorisation matière, énergétique et déchets ultimes. Contrat Ecologic									✓	✓	

1.6 Le traitement des déchets : bilan

1.6.1 Capacité et tonnages traités

1.6.1.1 Taux global de valorisation



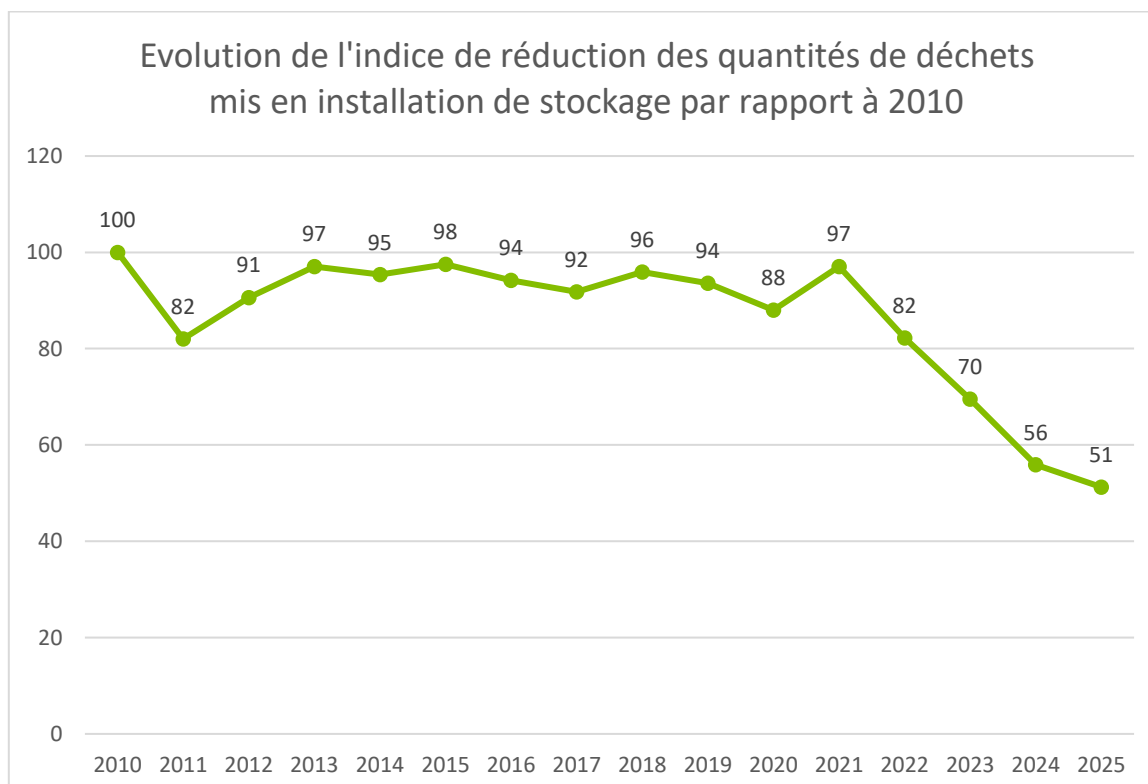
Le taux global de valorisation 2025 augmente de 1 % par rapport à 2024.

Les déchets qui sont encore enfouis sont des résidus des unités de traitement des ordures ménagères, les déchets ultimes et les gravats issus des déchèteries.

Une petite partie des déchets de mobiliers, fibrociment, piles et autres déchets dangereux subissent ce mode de traitement.

La réglementation européenne et française incite à diminuer la part des déchets enfouis. Des recherches pour faire diminuer cette part sont en cours.

1.6.1.2 Indice de réduction des quantités de déchets mis en installation de stockage



On constate une forte baisse de l'indice entre 2011 et 2012. Cela correspond à la mise en service de l'unité de tri-compostage sur la commune déléguée de Bourgneuf-en-Mauges, Mauges-sur-Loire. Valor3e, avec ce nouveau site et ses marchés de traitement vers des unités de valorisation énergétique (mise en place en 2011), a permis une diminution de la part d'enfouissement des déchets. L'indice 2025 est en baisse par rapport à celui de 2024. Cette baisse s'explique par la baisse des tonnages destinés à l'enfouissement (tout-venant et gravats) ainsi que la mise en place de la valorisation énergétique des refus primaires de l'unité de traitement des ordures ménagères résiduelles de Bourgneuf-en-Mauges.

L'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, prévue d'ici 2025 par la loi de finances 2018, incite Mauges Communauté et le syndicat mixte Valor3e, à rechercher des alternatives à l'enfouissement.

1.6.2 Refus de tri

Taux de refus selon type de flux		
Type de flux	Taux de refus moyen 2025	Taux de refus moyen 2024
Emballages	24.51 % <i>Moyenne des centres de tri</i>	23,27 % <i>Moyenne des centres de tri</i>
Papier	16.33 % <i>dont 11.05 % de déchets fibreux hors papier</i>	20,18 % <i>dont 14,65% de déchets fibreux hors papier</i>

Flux Emballages :

Le taux de refus global a subi une légère hausse. Le changement de centre de tri survenus en mai 2025 avec l'ouverture de UNITRI explique cette variation sans que toutefois le gisement soit dégradé.

Les emballages des habitants de Mauges Communauté ont été envoyés vers deux centres de tri différents de janvier à mai : celui d'Arc-En-Ciel2034 à Couëron (44) et celui de Paprec Grand Ouest situé à Seiches-Sur-Loir (49). A partir du 20 mai 2025, l'ensemble des emballages collectés ont été triés au nouveau centre de tri UNITRI situé à Loublande (79).

Les taux de refus sont différents en fonction des 3 centres de tri. Le gisement est considéré être le même sur l'ensemble du territoire de Mauges Communauté, ce sont donc probablement des différences de process et non de qualité de tri.

Voici les taux de refus moyen en fonction de chaque centre de tri en 2025 :

Centre de Tri	Moyenne de taux de refus en %
Arc en ciel	23.96 %
Paprec Grand Ouest	29.65 %
UNITRI	22.87 %
Total général	24.51 %

Flux Papier :

Le taux de refus s'est amélioré entre 2024 et 2025. Le taux de refus de 2024 était assez haut, et l'année 2025 revient plutôt à la normale. Aucune action de sensibilisation n'a été réalisée en 2025.

Un affichage préventif pour la réduction des cartons dans les colonnes à papier en 2026.

1.7 Impact environnemental et impact sanitaire

1.7.1 Indicateur kilométrique

Le principal impact des services mis en œuvre par le service gestion des déchets est le transport et la production de gaz à effet de serre (GES). Cet indice GES n'est pas communiqué par nos différents prestataires.

Cependant, un état des kilomètres parcourus pour assurer les prestations est présenté ci-dessous :

	Porte à porte	Apport volontaire
OMR	354 836 km*	7 593 km
Emballages		/
Papier	/	22 433 km
Verre	/	37 411 km
Flux déchèteries	/	219 285 km

*les kilométrages des véhicules bi-compartmentés (flux OMR et emballages) ne peuvent pas être répartis entre les deux flux.

1.7.2 Bilan gaz à effet de serre 2025 – compétence déchets

Le tableau ci-dessous fait la répartition des différents postes étudiés en 3 catégories :

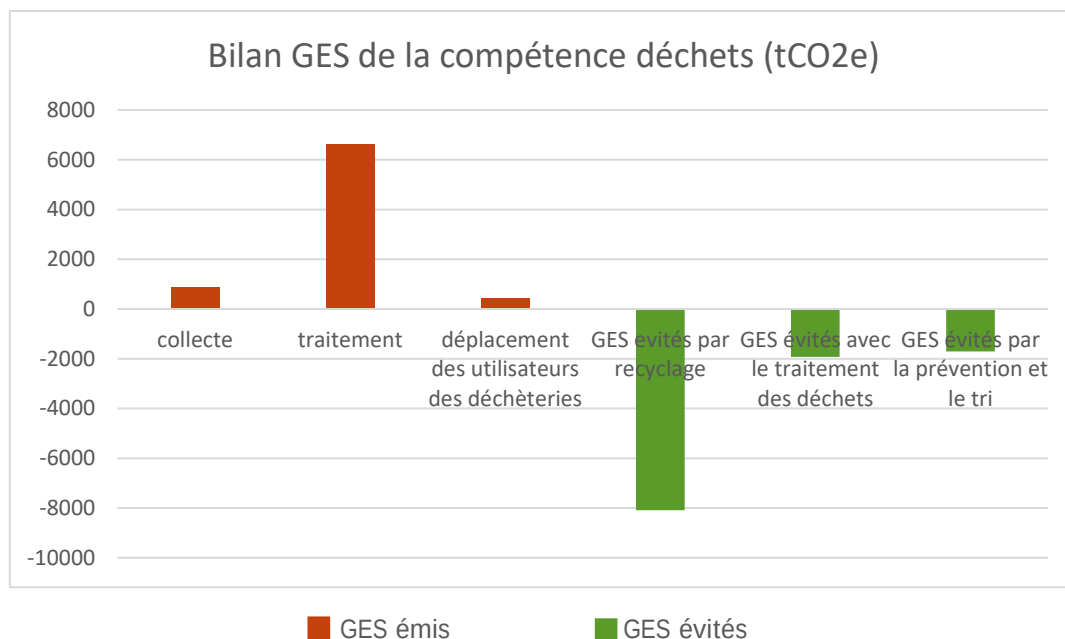
- La collecte
- Le traitement
- Les déplacements des utilisateurs

Poste	Total (tCO2e)
Collecte	
Collecte des déchets en PAP (OM et CS)	522
Collecte déchets en AV	101
Collecte déchèteries	210
Déchèteries et bâtiments déchets	2
Surfaces des déchèteries	5
Véhicules déchets	38
Traitement	
Ordures ménagères - enfouissement	187
Ordures ménagères - valorisation énergétique	1 424
Ordures ménagères - compostage	345
Emballages- valorisation énergétique	3 839
Déchèteries - Tout venant et D3E - incinération et stockage	106
Déchèteries - déchets verts - compostage	498
Déchèteries - piles - enfouissement	2
Déchèteries - gravats et fibrociment - enfouissement	25
Déchèteries - Mobilier - enfouissement et incinération	5
Déchèteries - DMS - valorisation énergétique	200
Déplacements des utilisateurs	
Déplacements des utilisateurs des déchèteries	410
TOTAL	7 919
GES évités par recyclage	-8 089
GES évités avec le traitement des déchets	-1 929
GES évités par la prévention et le RI	-1 709
TOTAL GES évités	-11 727

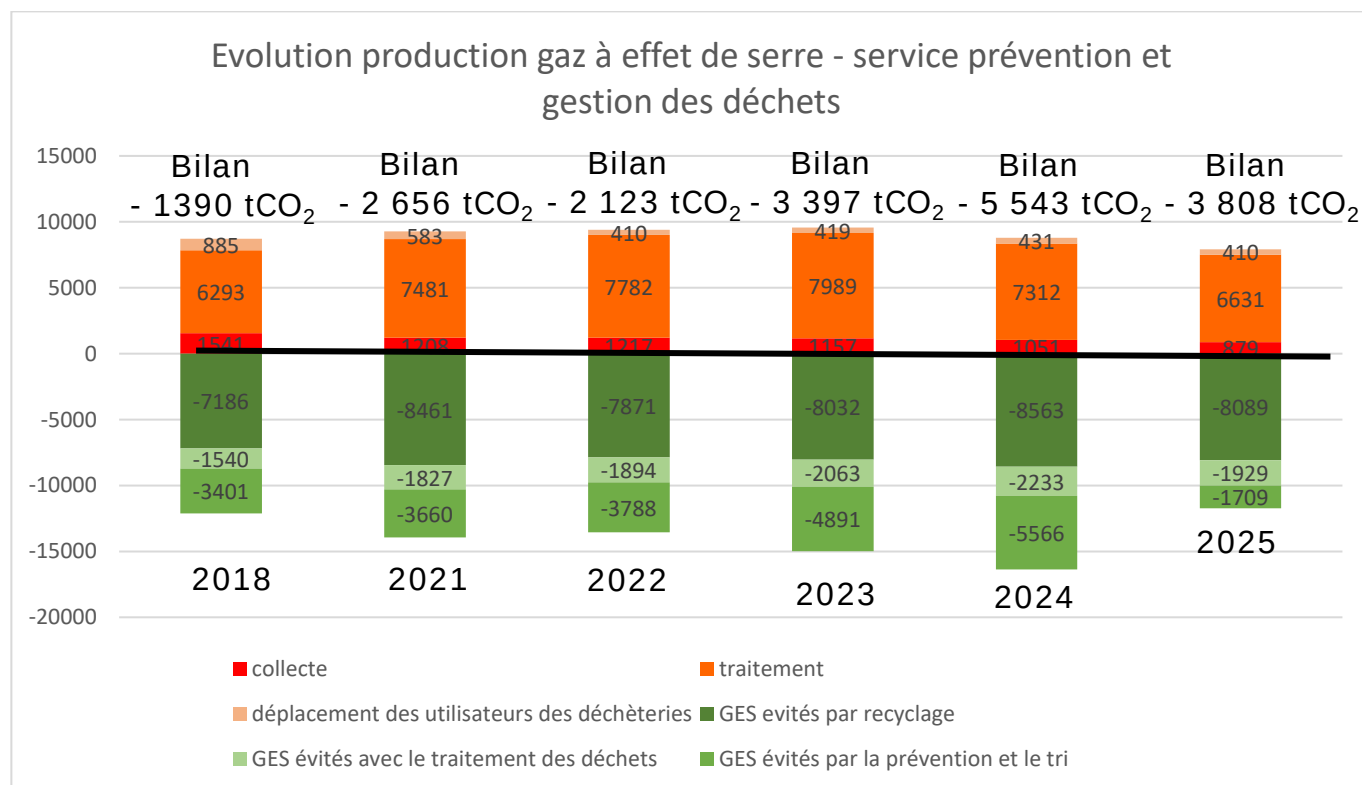
Comme on peut le constater sur le tableau ci-dessus, le traitement des déchets a une part prépondérante dans les émissions de GES. Cela souligne à nouveau le lien entre les quantités de déchets jetées et les émissions de gaz à effet de serre produites. L'augmentation des refus de tri des emballages ménagers impacte fortement le bilan.

Il s'agit donc de continuer les actions de prévention, de valorisation et de recyclage pour d'une part réduire les émissions mais aussi augmenter les GES évités grâce à ces actions. Ainsi, les émissions engendrées par la compétence « déchets » de 7 919 tCO₂e sont moindres que les émissions évitées : 11 727 tCO₂e.

Le graphique suivant illustre cette balance « positive » de la compétence « déchets ».



Le graphique ci-après présente l'évolution des GES depuis 2018.



On distingue bien l'impact des extensions des consignes de tri des emballages en 2018 qui ont fait augmenter le tonnage d'emballages collectés et ainsi celui du traitement de ces déchets et les GES évités grâce au recyclage. L'impact de la collecte est en baisse. Cela est dû à l'évolution des types de carburant des véhicules de collecte (gazoil, B100, GNV et électrique).

1.8 La concertation et la gouvernance

1.8.1 Supports d'information

1.8.1.1 Lettres d'information

Au cours de l'année 2025, les utilisateurs, particuliers et professionnels, ont reçu 2 lettres d'informations pour les sensibiliser aux enjeux du service. Ces lettres, envoyées en mai et novembre, étaient accompagnées de la facture de redevance incitative.



Lettre info n° 18 – mai 2025



Lettre info n° 19 – novembre 2025

Ces lettres d'information étaient les dernières envoyées sous ce format. À partir de la facturation de mai 2026, la redevance incitative sera directement envoyée aux usagers par le Trésor public. Une réflexion est en cours pour déterminer les supports les plus adaptés afin d'informer les habitants et les professionnels du territoire sur les actions du service.

1.8.1.2 Les éco-événements

Sur le site Internet de Mauges Communauté un espace dédié aux éco-événements a été créé pour accompagner le monde associatif dans la conception de leurs temps forts. En effet, les événements sont une excellente occasion d'agir pour la transition écologique. Que ce soit un repas de famille, un rassemblement sportif, culturel ou festif, de nombreuses actions peuvent être mises en place, tant sur la gestion des déchets que sur d'autres aspects (ex : restauration, mobilités...).

1.8.1.3 Les déchets abandonnés

En 2025, Mauges Communauté et ses six communes se sont engagées avec Citeo dans un Plan de lutte contre les déchets abandonnés (PLDA). Un groupe de travail réunissant des agents des services techniques, de la transition écologique et de la communication, côté communes et Mauges Communauté, a été mis en place pour réfléchir aux outils de communication à déployer. Les premiers outils conçus devraient être lancés en 2026.

1.8.2 Mon portail déchets : un outil pour suivre la gestion de ses déchets et sa facturation.

Mise en service en mai 2022, *Mon portail déchets* est un espace personnel accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone. Il permet aux utilisateurs de consulter à tout moment les dates de collecte de leurs bacs d'ordures ménagères et/ou d'emballages, ainsi que les informations sur leurs dépôts en déchèterie et leurs dernières factures.



A la fin de l'année 2025, 7 435 comptes actifs ont été recensés.

En moyenne, on constate 25 consultations par jour. Pendant les périodes de facturation de mai et novembre, ce nombre double.

Le mois de mai représente le pic annuel d'activité, coïncidant avec la fin de la période de calcul des accès aux déchèteries, des levées de bacs et ouvertures de colonnes.

1.8.3 Animations et sensibilisation

La communication et la sensibilisation autour de la prévention et du tri des déchets se sont poursuivies cette année.

239 animations et visites ont été réalisées auprès des écoles du territoire, soit 4 980 élèves sensibilisés :

- 110 animations réalisées par l'équipe Prévention du Service Prévention et Gestion des Déchets ;
- 38 visites de sites en lien avec les déchets (l'Usine Tri-mécano-Biologique de Bourgneuf-en-Mauges, l'Ecocyclerie des Mauges à Saint-Quentin-en-Mauges, Alise à la Pommeraye) ;
- 10 animations réalisées dans des collèges sous forme d'animation classe ou de stand sur le temps du midi ;
- 41 animations réalisées par le CPIE Loire Anjou qui ont repris les animations créées par l'association Boboplanète ;
- 5 classes, soit 128 élèves, ont bénéficié du programme proposé en partenariat avec le CPIE Loire et Anjou sur la réduction des déchets en jardinant au naturel.

Le service a prêté du matériel (gants, pesons, sacs) pour des actions de Nettoyage Nature dans les écoles ou auprès des habitants (14 actions – 450 paires de gants adulte et 753 paires enfant prêtées).

La sensibilisation auprès du grand public se poursuit (227 personnes sensibilisées) :

- 3 actions sur le tri des déchets auprès de personnes en situation de handicap dans des établissements d'accueil (57 personnes sensibilisées),
- 3 actions sur le tri le zéro déchet auprès des habitants à travers des associations (73 personnes sensibilisées).
- 4 actions sur le tri des déchets en partenariat avec les bailleurs sociaux (72 personnes sensibilisées).

Ce partenariat a été testé en 2024 à la demande d'un bailleur social du territoire dont certains habitats montrent des signes de mauvaises gestions des déchets. En 2025, la sensibilisation s'est poursuivie auprès de plusieurs logements collectifs gérés par plusieurs bailleurs sociaux. A noter que l'équipe prévention n'était pas présente à la fêria made in Mauges de Beaupreau et à la foire de Chemillé à cause de contraintes d'organisation de service.

La sensibilisation en déchèterie s'est développée (4 835 personnes sensibilisées) :

La sensibilisation s'est effectuée à la barrière sur divers thématiques (broyage, équipements D3E, envol, compostage, emballages, papiers cadeaux : 131 actions soit 218 heures).

Lors de la porte-ouverte de la déchèterie de Jallais, 141 personnes ont participé à une visite guidée.

2 Les indicateurs économique et financiers

2.1 Modalités d'exploitation du service de gestion des déchets

2.1.1 Les modalités d'exploitation du service de prévention et de gestion de déchets

Organisation du service public d'élimination des déchets :

	OMR		Emballages
Fréquence	C0,5	C1	C0,5
Collecte et contenants	PàP Conteneurisation en régie Collecte gérée par un prestataire	AV Collecte gérée par un prestataire	PàP Conteneurisation en régie Collecte gérée par un prestataire
Transport	Inclus dans le marché de collecte		
Transfert	Sites de transfert du syndicat mixte Valor3e		
Traitement	Divers traitements gérés par le syndicat mixte Valor3e		Tri géré par le syndicat mixte Valor3e

C0,5 : collecte tous les quinze jours / C1 : collecte toutes les semaines

PàP : porte à porte / AV : Apport volontaire

	Papier	Verre	Déchèteries
Fréquence	De C1 à C0,5	De C1 à C0,5	-
Collecte et contenants	AV Collecte gérée par deux prestataires	AV Collecte gérée par deux prestataires	14 déchèteries et 2 éco-point gérés par un prestataire
Transport	Inclus dans le marché de collecte		
Traitement	Affinage géré par un prestataire	-	Divers traitements gérés par des prestataires puis par le syndicat mixte Valor3e à partir du 1 ^{er} juillet 2024

C0,5 : collecte tous les quinze jours / C1 : collecte toutes les semaines / C2 : collecte deux fois par semaine

PàP : porte à porte / AV : Apport volontaire

*transfert de la régie des sites de Sèvremoine vers un prestataire privé au 1^{er} novembre 2018

2.1.2 Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Le tableau ci-dessous représente le montant annuel des principales prestations rémunérées à des prestataires sous contrat :

Collecte des flux OMR, emballages, papier et verre

Nom prestataire	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Date d'échéance	Montant annuel des prestations en € HT	Montant 2024	Evolution année 2025 / 2024
Brangeon Environnement	Lot 1 : Collecte en porte à porte des Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Ménagers Hors Verre	Marché public 4 ans et 8 mois + 2 ans	3/01/2026 ou 31/12/2027	2 732 472	2 748 699	-1%
Brangeon Environnement	Lot 2 : Collecte en colonnes des ordures ménagères résiduelles du verre et des papiers	Marché public 5 ans + 2 ans	3/01/2026 ou 31/12/2027	327 342	345 455	-5%

L'évolution constatée en 2025 correspond essentiellement aux révisions économiques des marchés et à la baisse des tonnages de papier.

Affinage du papier

Ce marché a été transféré au syndicat mixte Valor3e au 1^{er} juillet 2024.

Fourniture de contenants

Nom prestataire	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Date d'échéance	Montant annuel des prestations en € HT	Montant 2024	Evolution année 2025 / 2024
SSI SCHAEFER	Fourniture de bacs à "pointe diamant"	Marché public à bon de commande 3 ans + 1 an	5/03/2027 ou 5/03/2028	74 263	54 125	37%
BARBIER Plastic solutions	Fourniture de sacs à lien coulissant destinés à la collecte des emballages ménagers	Marché public à bon de commande 4 ans	03/04/2028	66 251	66 663	-1%

Gestion des déchèteries

Nom prestataire	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Date d'échéance	Montant annuel des prestations en € HT	Montant 2024	Evolution année 2025 / 2024
Brangeon Environnement	Gestion de l'accueil des usagers sur les déchèteries et entretien des sites	Marché public 3 ans + 2 x 1 an	3/04/2027 ou 1/04/2028 ou 1/04/2029	1 600 696	1 129 385	42%
Brangeon Environnement	Mise à disposition de contenants, collecte et traitement des flux de déchets issus des déchèteries LOT 6 Flux amiante	Marché public 3 ans + 2 x 1 an	31/03/2027 ou 31/03/2028 ou 31/03/2029	22 921	21 981	4%
SILEO	Mise à disposition de contenants, collecte et traitement des flux de déchets issus des déchèteries Lot 7 - Flux réemploi	Marché public 3 ans + 2 x 1 an	31/03/2027 ou 31/03/2028 ou 31/03/2029	68 830	49 398	39%

Les marchés de traitement des déchets issus des déchèteries ont été transféré au syndicat mixte Valor3e au 1^{er} juillet 2024. Seul la collecte du réemploi (lot 7) et les permanences de collecte des déchets amiantés sont restés du ressort de Mauges Communauté.

2.2 Budget, coût du service et financement

2.2.1 Le montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

Le budget annexe du service gestion des déchets (451) est assujéti à la TVA. Les montants présentés sont donc hors taxe (données extraites du compte administratif 2025).

Section de fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
Détail	Montant € HT	Détail	Montant € HT
Charges à caractère général	4 996 067,17	Ventes produits fabriqués, prestations	11 615 152,40
- Contrats de prestation de service	4 656 618,02	- Redevance incitative	10 882 15,47
- Participation entretien PAV communes	87 930,00	- Vente matériaux	661 857,36
- Affranchissement	85 286,44	- Remboursement de frais	71 144,57
- Maintenance	17 252,38		
- Communication	19 194,64		
- Autres charges (fournitures, remboursement budget principal ...)	145 500,69		
Charges de personnel	688 176,19	Dotation, subvention et participation (Soutiens Eco-organismes)	1 866 544,22
Autres charges de gestion courante	5 377 756,05	Autres revenus	59 981,47
- Traitement flux OMR et EMHV	2 916 635,84	- Loyers bâtiment réemploi	42 373,44
- Traitement flux déchèterie, verre et papier	2 389 108,65		
- Autres charges (créances éteintes et admission en non-valeur)	72 281,56		
Charges exceptionnelles	392 241,77		
- Plan de lutte déchets abandonnés (versement aux communes)	302 588,65		
- Soutien appel à projets transition écologique	66 148,34		
- Subvention couches lavables et broyeurs	12 804,1		
- Subvention sensibilisation textile	10 700,00		
- Titres annulés sur exercices antérieurs	0,68		
Dotations aux provisions et dépréciation	0		
Charges financières	160 967,20	Produits exceptionnels	21 577,87
Opération d'ordre entre sections	506 421,19	Opération d'ordre entre sections	4 349,46
Total	12 121 629,57	Total	13 567 605,42

Résultat de l'exercice : -35 435,47€

Résultat antérieur : 4 161 144,94€

Résultat cumulé : 4 048 990,47€

Section d'investissement :

Dépenses		Recettes	
Détail	Montant € HT	Détail	Montant € HT
Matériel	188 677,30	Immobilisation en cours	13 512,89
- bacs	83 925,85		
- composteurs	26 676,50		
- colonnes de tri (verre et papier)	28 304,20		
- matériels déchèteries	44 310,96		
- matériels éco-événements	5 459,79		
Travaux	1 971 381,79	Emprunt	0
- <i>réhabilitation sites Melay et St Germain sur Moine + études La Pommeraye + AMO Beaupréau</i>			
Emprunts	522 000,00	Dotations, fonds divers et réserves	25 357,56
Opérations d'ordre entre section	34 763,08	Opérations d'ordre entre section	506 421,19
		Opérations patrimoniales	30 143,62
Total	2 716 822,17	Total	575 705,26

Résultat de l'exercice : - 2 141 116,91€

Résultat antérieur : 4 313 716,83€

Résultat cumulé : 1 244 703,57€

2.2.2 Le coût aidé du service public

Les données présentées dans la suite du rapport sont issues de la méthode de comptabilité analytique Compta-coût développée par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Il s'agit d'une méthode standard de connaissance des coûts garantissant que les coûts exprimés sont comparables d'une année sur l'autre et entre collectivités.

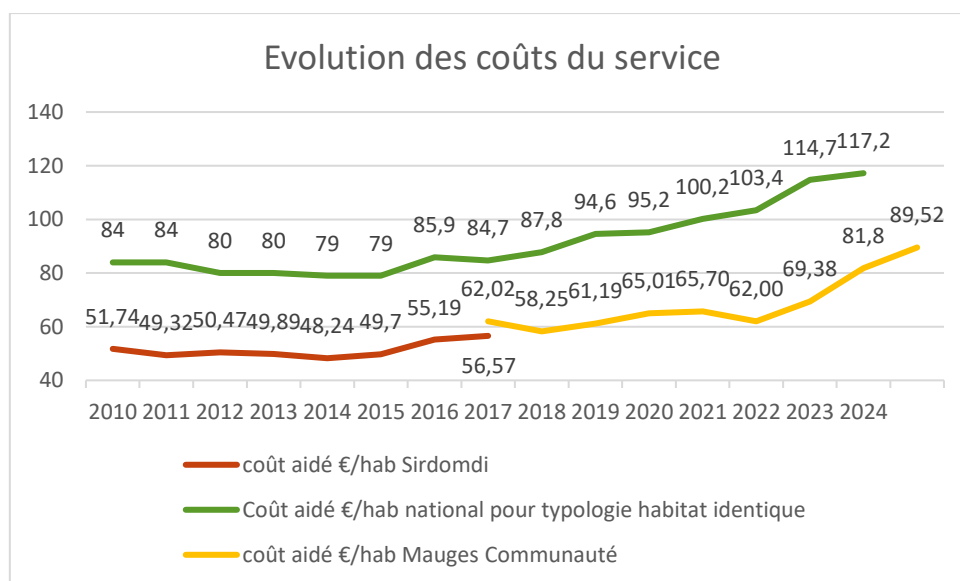
Les chiffres issus de la matrice compta-coût sont légèrement différents des résultats budgétaires. En effet, la méthode consiste notamment à rattacher à l'année considérée les dépenses et les produits correspondant à l'activité de l'année (qui pourraient être payés ou perçus avec un décalage ou même, non intégrés au budget).

Les données sont issues de l'analyse compta-coût 2025 du budget annexe du service gestion des déchets de Mauges Communauté (*sous réserve de la validation finale de la matrice des coûts*).

	€ HT	€ HT/habitant
Charges du service	13 960 830	111,25
Recettes (vente de matériaux et soutien éco-organismes)	2 727 265	21,73
Coût aidé du service public	11 233 565	89,52

L'agglomération Mauges Communauté fait partie de la typologie d'habitat « mixte à dominante rurale ». Les données issues du référentiel des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets - indique que, pour une typologie d'habitat identique, en 2024, le coût aidé est de 117,2€ HT/habitant. Soit un coût aidé 23 % moins important sur le territoire de Mauges Communauté.

Présentation de l'évolution des coûts aidés issues du territoire :



La hausse du coût aidé entre 2024 et 2025 (+9%) s'explique essentiellement par des charges en hausse : collecte déchèteries (nouveau marché avec évolution du nombre de personnel d'accueil), transfert/transport (hausse du tarif unitaire et augmentation tonnages emballages), traitement (OMR : augmentation tarifs et emballages : augmentation coût refus et tonnages), non compensés par hausse vente de matériaux (baisse des soutiens CITEO en raison de la phase de démarrage difficile du centre de tri UNITri).

2.2.3 Le financement du service public

Depuis 2011, le service est financé par une redevance incitative. Au 1^{er} mai 2022, la redevance est composée d'un forfait d'accès au service, assurant les charges incompressibles de structure, et deux parts incitatives réparties en plusieurs tranches permettant de garder le cap d'une politique vertueuse.

Principe de la redevance incitative :

La redevance incitative sera constituée des éléments suivants :

- Un forfait d'accès au service couvrant l'ensemble des charges fixes du service : gestion administrative, communication, partie fixe des prestations de collecte, amortissements, prestation de gestion des déchèteries, gestion des contenants, collecte sélective, tri des recyclables, coût des déchèteries (collecte et traitement) pour la partie incluse dans le forfait... ;
- Deux parties incitatives divisées en tranche progressive de tarifs :
 - o Une part incitative liée au nombre de levées du bac ou du nombre d'ouvertures de tambours pour les colonnes d'apport volontaire ;
 - o Une part incitative liée au nombre de passages réalisés en déchèteries.

Ces parties incitatives comprennent le traitement des ordures ménagères, la partie variable de la collecte et le coût des déchèteries (collecte et traitement) pour les passages supplémentaires.

Ces parties incitatives ont vocation à renforcer l'incitation à réduire ses quantités de déchets en responsabilisant l'utilisateur du service.

Tarifs du service pour à partir du 1^{er} mai 2025 :

Forfait d'accès au service :

	Badge apport volontaire	140 litres	240 litres	360 litres	660 litres	770 litres	Contenant >2m ³
Montant mensuel € HT	11,54	11,54	15,63	19,35	28,78	31,40	75,13

Parties incitatives :

Les parties incitatives sont calculées du 1^{er} mai de l'année N au 30 avril de l'année N+1.

A la levée du bac ordures ménagères

	140 litres	240 litres	360 litres	660 litres	770 litres	Contenant >2m ³
0 à 6	3,98	7,32	10,56	18,64	21,08	59,11
7 à 12	4,69	8,61	12,42	21,94	24,80	69,54
13 et plus	5,17	9,47	13,66	24,12	27,29	76,50

A l'ouverture de tambour

0 à 18	1,32
19 à 36	1,56
37 et plus	1,72

Au passage en déchèteries

0 à 9	Inclus dans le forfait d'accès au service
10 à 15	5,86
16 et plus	8,78

Un usager professionnel qui souhaite bénéficier uniquement de bacs pour les emballages devra s'acquitter d'un forfait d'accès au service d'un montant unique de 11,54 € HT/mois.

1. Montant spécifique pour les professionnels :

1.1. Service de collecte spécifique :

- Forfait collecte hebdomadaire : 18,79 € HT/mois
- Forfait collecte bi-hebdomadaire : 51,90 € HT/mois

1.2. Dépôts sur les déchèteries du territoire :

La liste des déchèteries accueillant les professionnels est la suivante :

- Beaupréau, ZA Dyna Ouest, 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ;
- Jallais, ZA la Pierre Blanche, 49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ;
- Le Longeron, Route de St Aubin, 49710 SÈVREMOINE ;
- Melay, La Haute Brosse, 49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU ;
- Montjean-sur-Loire, Le Petit Lapin, 49570 MAUGES-SUR-LOIRE ;
- Saint-Florent-le-Vieil, ZA Ribotte, 49410 MAUGES-SUR-LOIRE ;
- Saint-Germain-sur-Moine, Le Haut Fief, 49230 SÈVREMOINE ;
- Saint-Laurent-des-Autels, ZA Le Pâtis, 49270 ORÉE-D'ANJOU ;
- Saint-Macaire-en-Mauges, Le Bois Girard, 49450 SÈVREMOINE ;
- Saint-Pierre-Montlimart, ZI La Paganne, 49110 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE.

Les tarifs sont les suivants :

Flux	Prix unitaire
Tout-venant	19,86 € HT/m ³
Cartons	9,40 € HT/m ³
Gravats	23,09 € HT/m ³
Déchets verts	8,22 € HT/m ³
Bois	15,83 € HT/m ³

Les déchets dangereux des professionnels sont interdits en déchèteries.

Le volume facturé est au minimum de 1m³. Au-delà, les volumes sont facturés par tranche de 0,5 m³. Un usager professionnel qui souhaite accéder uniquement au service des déchèteries devra s'acquitter d'un forfait d'accès au service d'un montant de 11,54€ HT/mois.

2. Prix des récipients pour le remplacement après détérioration ou non restitution et autres tarifs

Matériel	Montant unitaire € HT
Clé intelligente	15,00
Bac 140 litres	31,90
Bac 240 litres	36,20
Bac 360 litres	69,70
Bac 660 litres	270,70
Bac 770 litres	254,99
Carte accès service	8,00
Pose d'une serrure sur un bac	50,00
Forfait nouvelle livraison en cas de non-nettoyage lors d'un échange	30,00

Bilan des contributions 2025 (issue du compte administratif 2025) :

	€ HT
Redevance incitative	10 882 150,47

Le montant moyen de la facture annuelle de redevance par producteur est présenté ci-dessous :

Redevables particuliers	Redevables professionnels
94,88 € TTC	348,67€ TTC

2.3 Structure des coûts

sous réserve de la validation finale de la matrice des coûts

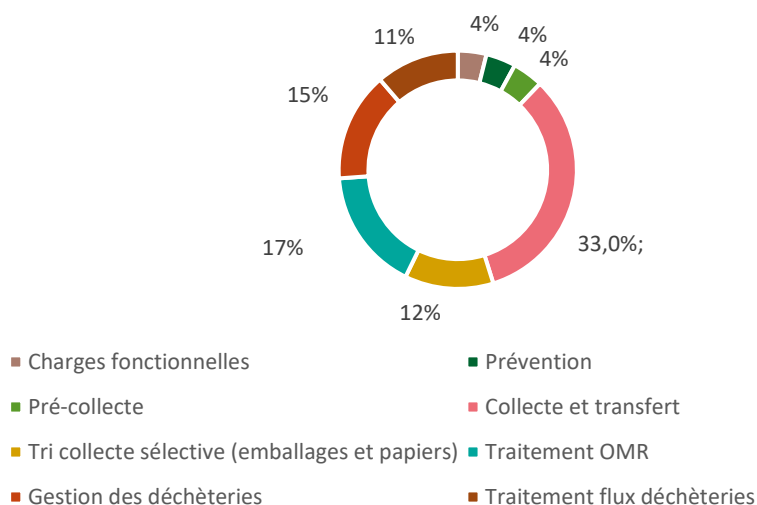
2.3.1 La nature des charges

Charges	Montant € HT	€/habitant	€/hab. en 2024
Charges fonctionnelles	543 123	4,33 €	4,78 €
<i>Charges de structure</i>	481 473	3,84 €	4,36 €
<i>Charges de communication</i>	61 651	0,49 €	0,42 €
Charges techniques	13 417 707	106,92 €	101,66 €
<i>Prévention</i>	568 363	4,53 €	4,59 €
<i>Pré-collecte</i>	583 465	4,65 €	4,73 €
<i>Collecte et transfert</i>	4 611 850	36,75 €	30,19 €
<i>Tri collecte sélective (emballages et papiers)</i>	1 682 967	13,41 €	13,03 €
<i>Traitement OMR</i>	2 319 857	18,49 €	16,49 €
<i>Gestion des déchèteries</i>	2 070 060	16,50 €	14,06 €
<i>Traitement flux déchèteries</i>	1 581 145	12,60 €	18,57 €
Total charges matrice	13 960 830	111,25 €	106,43 €

Entre 2024 et 2025 :

- Charges fonctionnelles : globalement stables
- Charges techniques :
 - o Hausse des charges de transfert et baisse des charges de traitement des flux déchèterie : changement du mode de saisie de la matrice. Pour le flux déchèterie, séparation des charges de transfert/transport et traitement ;
 - o Tri collecte sélective : hausse des charges de tri des emballages car augmentation des tonnages traités ;
 - o Hausse des charges de traitement des OMR malgré une baisse des tonnages car le coût unitaire de traitement a augmenté ;
 - o Hausse des charges de gestion des déchèteries due au renouvellement du marché d'accueil des habitants et d'entretien des sites.

Répartition des charges du service déchets - 2025

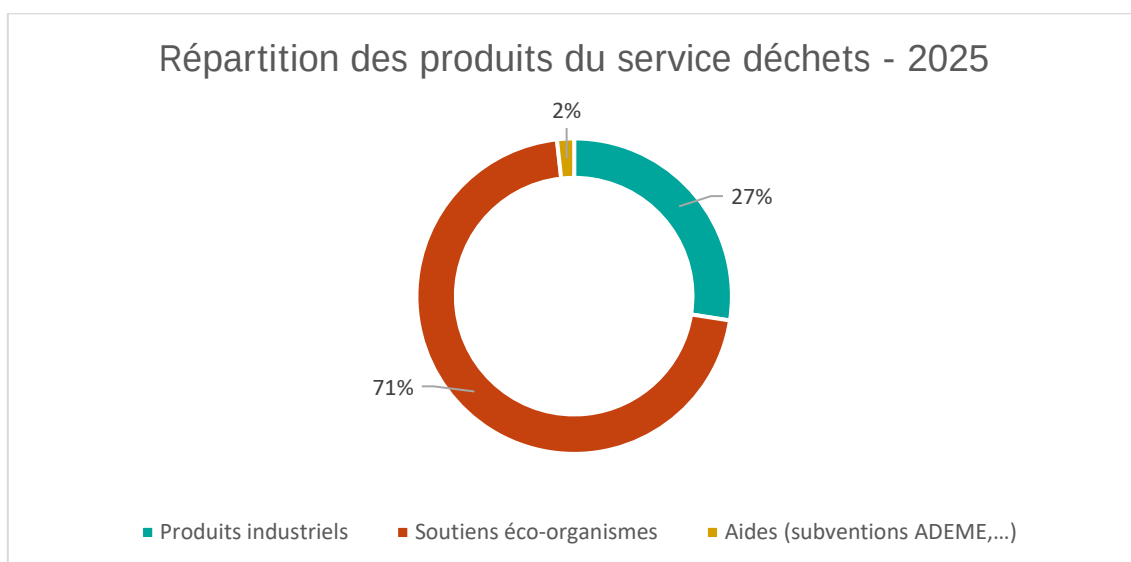


Les postes de charges les plus importants sont les collectes (porte à porte et apport volontaire) et le traitement des Ordures Ménagères résiduelles.

2.3.2 La nature des produits

Produits	Montant € HT	€/habitant	€/hab. en 2024
Produits industriels	749 086	5,97 €	7,60 €
<i>Vente de matériaux</i>	<i>685 382</i>	<i>5,46 €</i>	<i>6,74 €</i>
<i>Autres produits (refacturation gobelet, assurances, pénalités marché)</i>	<i>63 705</i>	<i>0,51 €</i>	<i>0,85 €</i>
Soutiens éco-organismes	1 930 579	15,38 €	19,17 €
Aides (subventions ADEME,...)	47 600	0,38 €	0,43 €
Total produits matrice	2 727 265	21,73 €	27,19 €

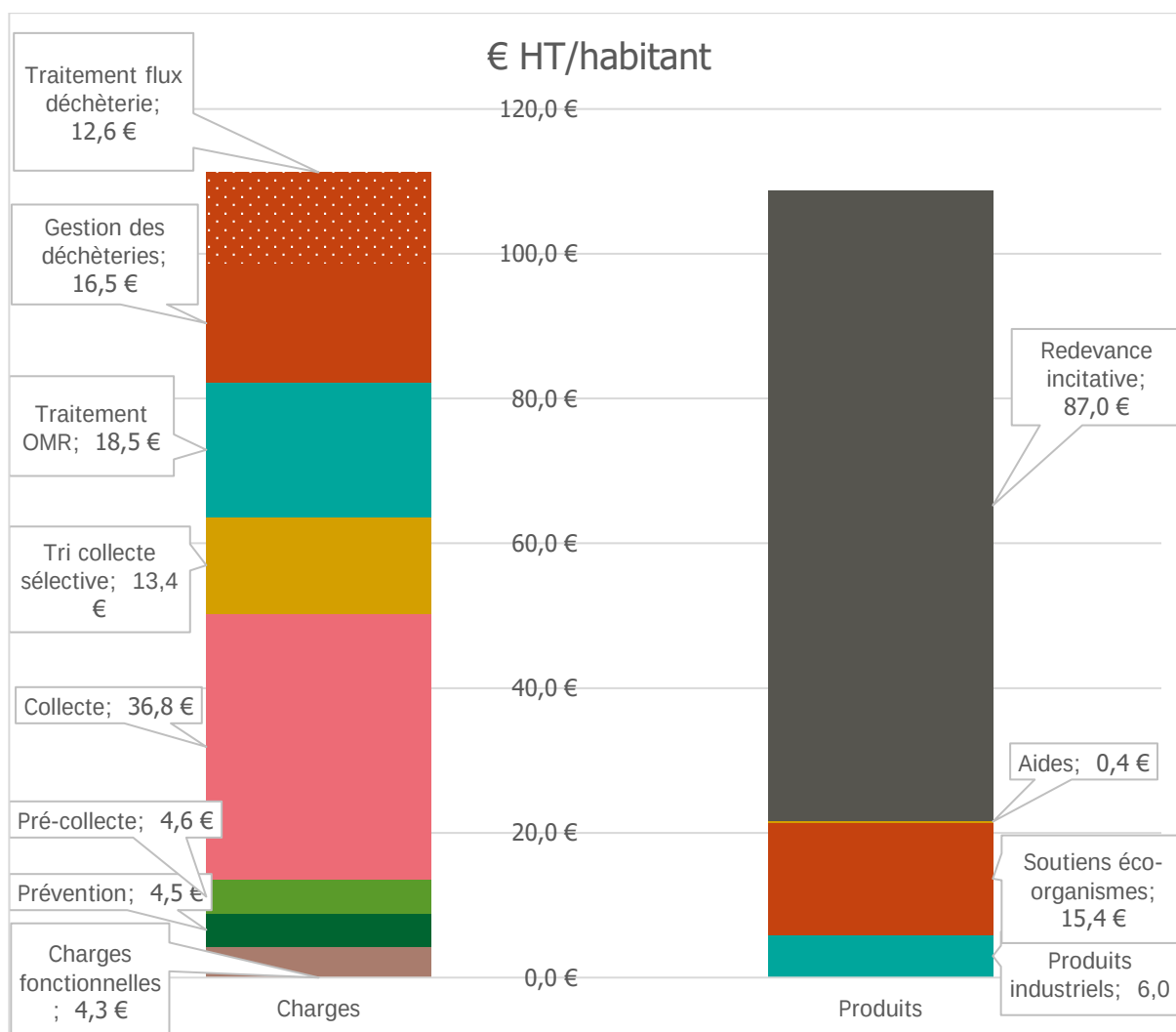
Entre 2024 et 2025, on constate une baisse de l'ensemble de produits du service. Celle-ci est principalement due aux difficultés de mise en service du centre de tri UNITri. Ainsi, malgré une hausse des tonnages d'emballages collectés, leur valorisation n'a pas été efficace.



Les recettes proviennent principalement des éco-organismes (71%).

2.3.3 La répartition des charges, des produits et du financement

Le graphique ci-dessous présente la répartition des charges, des produits et du financement du service :



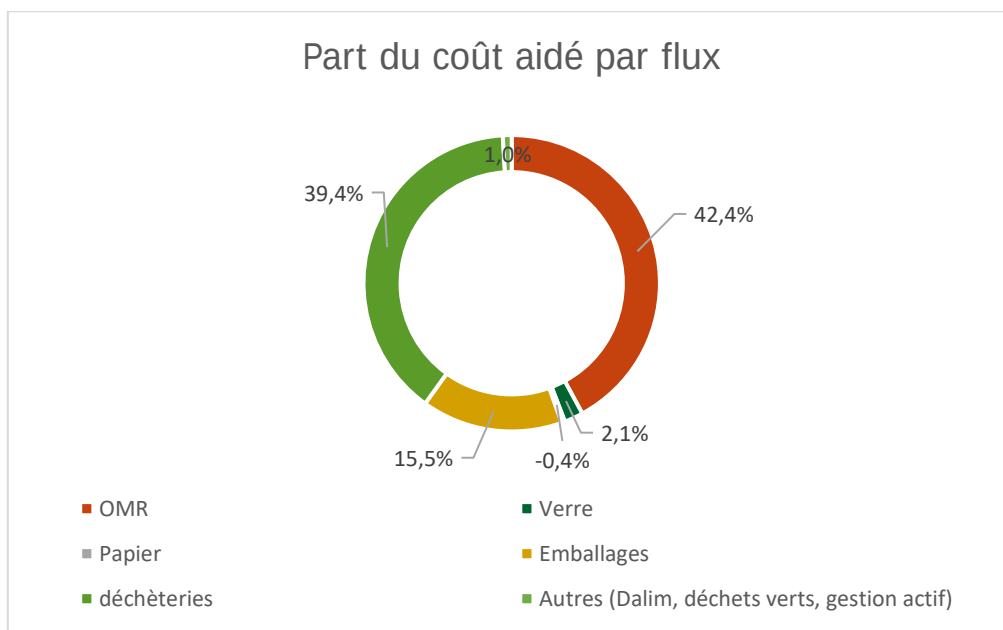
On constate que, selon la méthode d'analyse Compta-coût, les produits permettent de couvrir 22 € HT du coût par habitant. Les produits ne couvrent pas la totalité des charges du service (2€ HT de différence).

2.4 Coût des différents flux de déchets

2.4.1 La part relative des flux dans le coût du service public

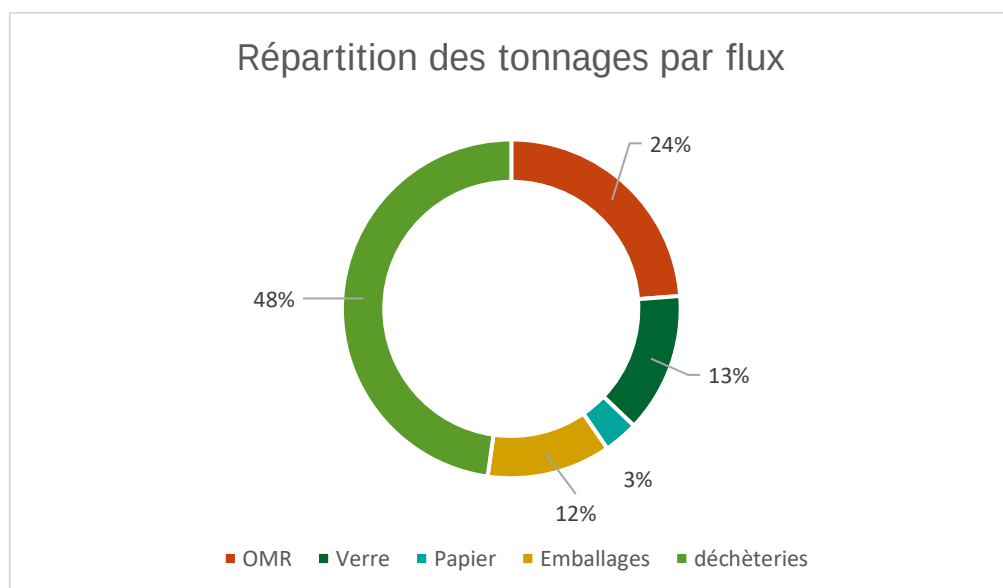
La part du coût aidé par flux de déchets est présentée :

Flux	OMR	Verre	Papier	Emballage	Déchets alimentaire	Déchets verts	Déchèteries	Gestion actif	Total
Coût aidé k€ HT	4 765	233	-43	1 743	87	49	4 378	21	11 233



Les flux dont le coût est le plus élevé sont les ordures ménagères et les déchèteries.

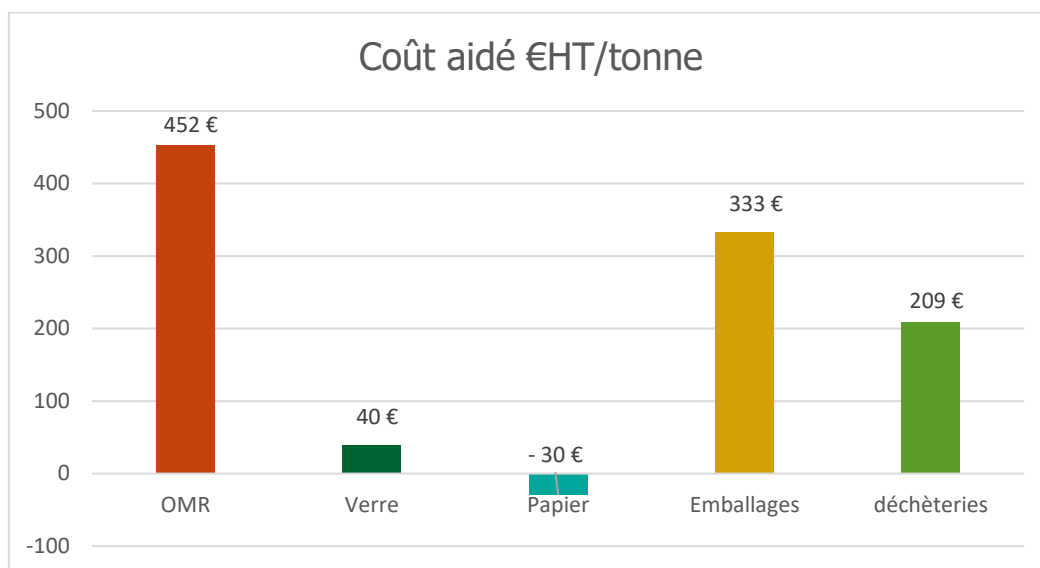
Il est intéressant de rapprocher le coût du service des quantités de déchets collectés.



On constate que les ordures ménagères, qui représentent 42,4% des coûts, représentent 24 % des tonnages. Et qu'à l'inverse, les déchets issus des déchèteries, qui représentent 39,4 % des coûts, représentent 48 % des tonnages.

Les flux déchets alimentaires et déchets verts ne sont pas comptabilisés à part. Seul leur impact financier est analysé conformément aux règles de la matrice des coûts.

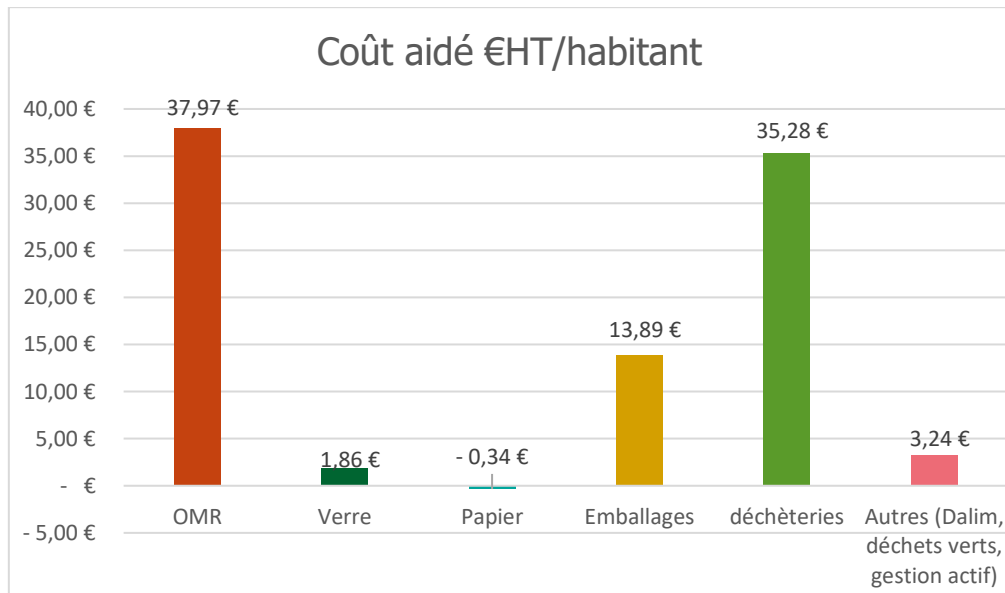
2.4.2 Le coût des différents flux ramenés à la tonne



Le coût à la tonne le plus important est pour le flux ordures ménagères. Le coût à la tonne est aussi important pour le flux emballages car les tonnages ont augmenté en 2024.

Le flux ordures ménagères reste le flux avec un coût important à la tonne et à l'habitant car il n'est pas compensé par des recettes et que le tonnage collecté est faible.

Les emballages représentent un coût à la tonne important mais un coût à l'habitant faible du fait des faibles tonnages au regard des autres flux.

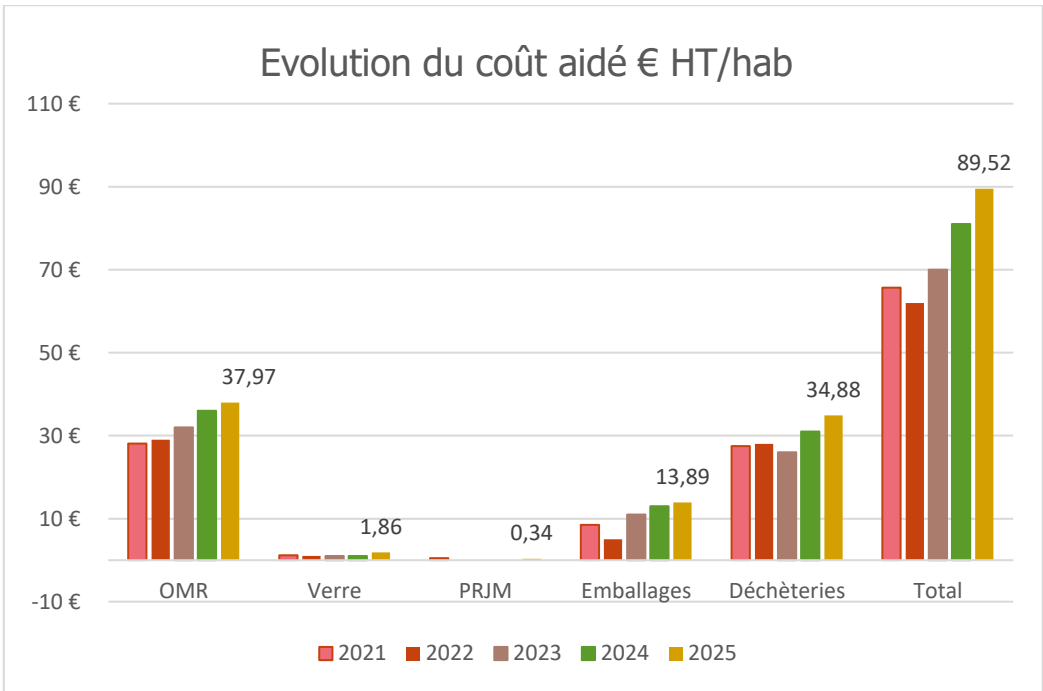


Le tableau ci-dessous compare les résultats de Mauges Communauté à l'ensemble des territoires nationaux de même typologie (mixte à dominante rurale) :

	OMR	Verre	Papier	Emballages	Déchèterie	Autres	Total
Coût aidé Mauges Communauté € HT/hab.	37,97	1,86	-0,34	13,89	34,88	3,24	89,52
Référentiel national € HT/hab. <i>(données référentiel 2024)</i>	58,7	1,8	13,7		37,6	12,7	117,2

Le coût aidé du service de Mauges Communauté est inférieur au référentiel national.

Le graphique ci-dessous permet de comparer le coût aidé en € HT/habitant de 2018 à 2024 :



On constate une augmentation du coût aidé à l'habitant pour les flux ordures ménagères. En effet, malgré une baisse continue des tonnages, le prix unitaire de traitement augmente. Pour le flux emballages, la hausse du coût aidé à l'habitant est due à l'augmentation des tonnages et des charges unitaires de traitement. Celui des déchèteries augmente en raison principalement de la hausse des charges de gestion des sites (nouveau marché).

Le coût aidé total augmente mais reste très faible par rapport aux autres collectivités de même typologie.

Liste des annexes

Annexe n°1 : Revue de presse sur les actions de prévention et de gestion des déchets

Annexe n°2 : Jours et heures d'ouverture des déchèteries

Annexe n°3 : Tableau récapitulatif des tonnages par déchèterie et par flux

Annexe n°1 : Revue de presse sur les actions de prévention et de gestion des déchets

1

Orée d'Anjou - Opération broyage de végétaux à venir

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr — jeudi 2 janvier 2025 — 186 mots
[Voir la version en ligne](#)

Du 18 janvier au 15 mars, Mauges Communauté et neuf associations de broyage locales proposent au public des opérations de broyage.

L'occasion idéale d'apprendre à utiliser cette technique et de repartir avec du broyat, utile pour son jardin, son compost ou ses parterres. Le broyage des végétaux offre de nombreux avantages pour l'entretien du jardin et pour l'environnement.

Cette pratique vertueuse permet de réduire le volume de végétaux à déposer en déchèterie, d'améliorer la qualité du compost, de créer un paillage naturel pour les plantations, d'enrichir le sol, tout en faisant des économies d'énergie, de ressources et de temps.

Nouveauté : chacun peut réserver son créneau sur maugescommunaute.fr et profiter de cette opportunité pour valoriser ses végétaux.

Les opérations broyages à Orée-d'Anjou sont prévues avec l'Arbre bleu et Jardi-éco-sol : samedi 18 janvier de 10 à 12 heures : broyage de sapins à Bouzillé (2 chemin de la Maudinerie) et samedi 22 février de 9 à 12 heures : broyage sur le parking du cimetière de Saint-Laurent-des-Autels (7021 rue du Val de Loire).

Pour plus de renseignements, contacter le 06 42 50 85 47.



Des opérations ont déjà eu lieu dans la commune de Drain. © CO

4

Saint-Laurent-de-la-Plaine - L'installation d'un premier composteur de quartier

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — jeudi 16 janvier 2025 — 207 mots
[Voir la version en ligne](#)

Vendredi soir, à Saint-Laurent-de-la-Plaine, Jérôme Jamin, expert en compostage à Label verte, procédait à la mise en place d'un composteur collectif près du restaurant scolaire. Un emplacement choisi pour sa facilité d'accès pour le personnel de la cuisine de production, mais aussi pour les habitants du quartier.

« Ce composteur devrait permettre de détourner plus d'une tonne de biodéchets par an, soit 600 kg fournis par le restaurant scolaire et 400 par les habitants », précise Dominique Adam, maire délégué. Cette pratique écoresponsable, encouragée par Mauges communauté, vise à réduire le volume de déchets organiques dans les ordures ménagères, le nombre de transports et les coûts de traitement.

Bénéficient du code d'accès au composteur les habitants qui en font la demande auprès de Jérôme Jamin (07 57 81 10 06). Ils pourront alors y déposer épluchures de fruits et légumes, restes de repas, filtres et marc de café, coquilles d'œuf pilées, boîtes à œufs, fleurs fanées... « **Mais attention**, conseille l'expert, **composter correctement a ses exigences. Après le dépôt de déchets, il faut les recouvrir de matières sèches telles que feuilles mortes ou broyat (en réserve à côté), mélanger et aérer le tout chaque semaine.** »



Élus et habitants procèdent à l'installation d'un premier composteur collectif de quartier, à Saint-Laurent-de-la-Plaine. © Ouest-France

Valanjou - Un rendez-vous broyage mensuel avec la Végéterie

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — lundi 27 janvier 2025 — 196 mots
Voir la version en ligne

En 2022, à l'annonce de la future fermeture de la déchèterie de Valanjou, un collectif se met en place dans la commune pour réfléchir à la gestion des déchets végétaux. C'est ainsi que naît le collectif Végéterie.

« Nous voulions saisir l'occasion de cette fermeture pour faire évoluer les pratiques par rapport à la gestion de la matière organique, c'est-à-dire tout ce qui est compostable », explique Sylvain Thomas. « L'idée est de faire des choses plus cohérentes, découvrir comment utiliser ces déchets qui sont le plus gros volume de la déchèterie. » Le collectif proposera désormais un rendez-vous broyage régulier, chaque premier samedi du mois, de 14 h à 17 h.

« Chacun peut apporter ses végétaux sur le site de la déchèterie », détaille Florence Barré. « C'est accessible gratuitement, sans utiliser le badge. Mais attention, ça ne concerne que les végétaux ! »

Branches et tailles de haie seront broyées sur place, avec possibilité de repartir avec son broyat très utile au jardin. Cela fournit du paillage et du compost de qualité. C'est aussi l'occasion de rencontrer du monde, faire ensemble et s'échanger des astuces.

Contact : vegeterievalanjou@gmail.com

Cholet - Où en est-on des fêtes scolaires plus écologiques ?

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — jeudi 30 janvier 2025 — 370 mots
Voir la version en ligne



C'est devant une faible assistance que François Mallin, chargé d'actions pour la transition écologique au CPIE Loire-Anjou, est revenu sur le thème de l'écoresponsabilité lors des fêtes des écoles. © Ouest-France

Consommer local, mieux gérer ses déchets et promouvoir des transports plus propres. Ce sont les objectifs de l'action menée depuis 2024, auprès des écoles, par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire-Anjou. Mardi 28 janvier, un bilan d'étape était organisé à Montrevault-sur-Èvre (Maine-et-Loire). Avec une maigre assistance, hélas.

Mardi 28 janvier, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire-Anjou, basé à Beaupréau, en partenariat avec l'agglomération Mauges Communauté, organisait une deuxième réunion animée par François Mallin, chargé d'**actions pour la transition écologique**, sur le thème de l'écoresponsabilité dans les fêtes des écoles.

La centaine d'établissements scolaires des Mauges était invitée à la salle l'Escale, à La Salle-et-Chapelle-Aubry, commune déléguée de Montrevault-sur-Èvre (Maine-et-Loire). Hélas, elles n'étaient que huit associations scolaires à avoir répondu présent, cette rencontre n'ayant mobilisé qu'une quinzaine de personnes.

Lire aussi : Beaupréau-en-Mauges. Un diplôme pour les animations écoresponsables

Quelques intervenants

« Le but de cette réunion est de compléter l'information donnée il y a un an, et de voir comment les associations ont mis en place les thématiques de l'alimentation, les déchets et les transports », explique François Mallin. L'idée est de parvenir à des événements plus respectueux de l'environnement, avec une alimentation durable et le zéro déchet, sans utiliser de contenants en plastique ou supports à jeter.

Une personne référente de Mauges Communauté est intervenue sur la partie déchets. Une autre, de l'école publique de La Pommeraye (Mauges-sur-Loire), a parlé d'alimentation. Une troisième, de La Boissière-sur-Èvre (Montrevault-sur-Èvre), a évoqué la proposition d'offrir des cadeaux de seconde main. Enfin, l'utilisation d'une monnaie locale a été suggérée par quelqu'un de Chemillé-en-Anjou.

Mauges-sur-Loire - Donner plutôt que jeter avec la deuxième Grande donnerie samedi

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — jeudi 6 février 2025 — 206 mots
[Voir la version en ligne](#)

Samedi matin, une deuxième Grande donnerie sera organisée au centre socioculturel de La Pommeraye. Le principe ? C'est celui du troc : on donne, on ne vend pas ; on peut prendre gratuitement ce qui nous intéresse ; on peut aussi donner sans prendre ; et prendre sans donner. « **Cette action s'inscrit dans le projet du centre social, explique les bénévoles du centre social en charge de l'organisation. Nous voulons éviter le gaspillage, limiter la production de déchets, et par là même, participer à la protection de l'environnement. De plus, c'est une forme de solidarité entre les habitants.** »

Les dépôts et reprises d'objets, vêtements, chaussures, accessoires, bijoux, vaisselle se dérouleront de 9 h à 13 h, aux mêmes horaires que le repair café, où chacun peut se faire aider pour réparer un objet endommagé ou défectueux et lui donner une seconde vie (électroménager, vélo, jouet, vêtement, informatique...)

La première édition de la Grande donnerie avait été organisée en octobre. Son succès a incité les bénévoles à renouveler l'opération.

Samedi 8 février, de 9 h à 13 h, au centre socioculturel, la Girauderie, à La Pommeraye. Gratuit. Renseignements : 02 41 77 74 29.



Donnés ou réparés, des milliers d'objets trouveront une seconde vie samedi. © Ouest-France

Mauges-sur-Loire - Élus et associations échangent pour mieux coopérer

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — mardi 11 février 2025 — 192 mots
[Voir la version en ligne](#)

Mercredi, à Bourgneuf-en-Mauges, Fabien Jolivet et Isabelle Vatelot, élus en charge de la vie associative, ont invité les dirigeants d'association à un échange autour du calendrier des manifestations, avec des informations et consignes susceptibles de les concerner.

Ils encouragent les bénévoles à transmettre rapidement à la mairie leur fiche de réservation de salle et de matériel, « **ce qui permet de vous apporter le meilleur service** », expliquent-ils. « **Sans oublier l'accès aux personnes handicapées** », pointe un bénévole. La commune envisage par ailleurs d'implanter dans le territoire des supports pour des banderoles, à l'intention des associations qui désirent annoncer un événement.

François Malinge, chargé d'actions en lien avec la transition écologique au Centre permanent d'Initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire-Anjou, incite les organisateurs à « **donner à (leurs) manifestations un caractère écologique, respectueux de l'environnement, en limitant le nombre de voitures ; en proposant une alimentation saine ; en respectant le tri rigoureux des déchets ; en évitant l'affichage sauvage...** ».

Sur les 326 associations actives que compte Mauges-sur-Loire, 225 organisent des manifestations sportives, culturelles, festives... À ce titre, elles bénéficient de 376 000 € de subventions.



Mercredi, à Bourgneuf-en-Mauges, les élus ont invité les dirigeants d'associations. © Ouest-France

La Végéterie, une initiative pleine d'espoir où les projets sont nombreux. Ce samedi, c'est la nature que ses adhérents voulaient fêter, mais pas tous seuls, et c'est pour cela que les enfants des écoles étaient présents. Celles-ci ont été conquises par le projet, et les écoliers ont participé activement à l'élaboration d'un rond-point plutôt inhabituel. Les participants voulaient présenter toutes les étapes de la biodiversité : des rondins de bois colonisés par les champignons et qui ont rendu ce garde-manger accessible aux insectes ; le compost où les déchets alimentaires redeviennent une matière organique exploitable ; des troncs d'arbres morts qui abritent des colonies d'insectes et de larves ; des fagots de bois où vont s'installer des insectes et des larves (chenilles, vers...) et où les oiseaux vont aussi pouvoir nicher en ayant un garde-manger à portée de bec.

C'est aussi le potager cultivé en permaculture ou le poulailler, qui va, grâce aux poules, ingérer les déchets alimentaires. Les enfants pouvaient également fabriquer leur nichoir et l'emporter, ou bien un kazoo, ce petit instrument à vent, s'initier à la vannerie, jouer à reconnaître les oiseaux et les différentes structures de sol.

Malgré la pluie, des centaines de visiteurs se sont succédé dans ces différents ateliers durant toute la matinée.



Un rond-point transformé en galerie de la biodiversité. Au premier plan, Sylvain (à droite), co-président de l'Asso7, et Fabien, salarié d'Horizon bocage, deux grands défenseurs de la nature. © CO

Le centre social Indigo (CSI) a installé ses activités jeudi, le temps d'un après-midi, au pied des immeubles du square de Mondement. « **Les Bulles d'hiver sont une action "d'aller vers" ; d'apporter des animations chaleureuses auprès du lieu de vie de personnes qui ne viendraient pas au centre social** », explique Baptiste Séchet, coordinateur jeunesse. Salariés et bénévoles proposent en intergénérationnel : session cuisine (confection de compote maison et de crêpes), restaurant des jeux, parcours sportifs, chasse au trésor et coin lecture. « **Cette année, les animatrices prévention déchets de Mauges Communauté nous ont sollicités pour participer à cet événement. Afin de faire passer quelques messages sur le tri sélectif de manière ludique** », ajoute le coordinateur. Mauges Communauté profite en effet de l'animation du CSI, bien identifié par les habitants, pour capter plus de monde.

« **Est-ce que vous voulez voir les vers au travail ?** », lance une des animatrices qui a ouvert l'un des bacs de compostage placé en bas des immeubles et gérés par des référents parmi les habitants. Plusieurs jeux connus sont détournés pour parler écologie : palets sur le compostage, course aux déchets, jeux du gruyère adapté au tri, etc.



Les habitants ont découvert toutes les petites bêtes qui travaillent dans le composteur. © Ouest-France

Une démonstration de broyage a été organisée vendredi 14 février à la déchèterie de Ribotte à Saint-Florent-le-Vieil. Le jardin produit une quantité importante de matières organiques (tontes, taille de haies, feuilles mortes,...) souvent déposées en déchèterie. Pourtant, les végétaux peuvent facilement être utilisés à domicile et servir à fertiliser le jardin, éviter des allers-retours en déchèterie et ainsi faire des économies, tout en préservant l'environnement.

Le service déchets de Mauges Communauté gère les déchèteries du territoire et s'est fixé comme objectif de diviser par deux les apports de déchets verts. Pour y parvenir, l'agglomération soutient dix associations de broyage dont l'association les Copeaux d'abord de La Chapelle-Saint-Florent. Jean-Paul Retailleau, bénévole, a assuré la démonstration avec le broyeur de l'association. Les utilisateurs pouvaient apporter leurs branches et récupérer le broyat pour leur jardin. Alisée Lorrain, chargée de Mission au CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Loire Anjou, était présente pour promouvoir l'utilisation de la matière organique directement dans le jardin.

Jean-Paul Retailleau précise : « Le broyeur de l'association est un broyeur thermique performant, maniable, autotracteur et transportable avec une remorque dédiée. Le broyeur fonctionne environ 120 heures par an et est utilisé par une trentaine d'adhérents. De nouvelles adhésions sont possibles pour un coût de 12 € par an et 10 € par heure de fonctionnement ».

Renseignements : 06 46 16 28 47 ou au 06 32 33 09 65.



Alisée Lorrain, du CPIE, et Jean-Paul Retailleau de l'association les Copeaux d'abord ont assuré la démonstration de broyage. © CO

Pendant les vacances d'hiver, le club nature de Saint-Georges-des-Gardes a ouvert ses portes à quatorze enfants enthousiastes pour deux jours diversifiés.

Ils ont commencé par un nettoyage de printemps dans les rues de la commune. Armés de gants, sacs-poubelles et gilets jaunes, ils ont arpenté les haies afin de ramasser les déchets. Ensuite, ils ont participé à la plantation d'une haie sous le cimetière, aux Gardes, qui permettra aux promeneurs de changer de sentier pédestre et ne plus passer par la ferme actuelle. Pour clôturer ces journées bien remplies, un après-midi crêpes était au menu, que les enfants ont pu déguster avec les bénévoles qui les accompagnent, puis avec leurs parents en fin de journée.

Les petits citoyens sont partis en pensant déjà aux activités de leurs prochaines vacances, à Pâques.



Les enfants et bénévoles lors de la récupération des déchets. © Ouest-France

Orée d'Anjou - Une démonstration de broyage avec l'Arbre bleu

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — mardi 25 février 2025 — 205 mots
[Voir la version en ligne](#)

Samedi matin, à Saint-Laurent-des-Autels, avait lieu la deuxième journée de broyage de végétaux à Orée-d'Anjou, après celle des sapins organisée mi-janvier, à Bouzillé.

Mauges Communauté pilote cette opération gratuite, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire-Anjou et des associations. Ici, l'Arbre bleu s'en fait le relais. Chacun pouvait apporter ses branches, broyées par une machine de 18 CV. Son fonctionnement était aussi expliqué pour, à terme, « **l'utiliser chez soi de façon à être autonome et réduire les apports dans les déchèteries** », souhaite Mariette Brunetière, du CPIE.

L'Arbre bleu regroupe 80 adhérents. En 2024, son broyeur a totalisé 190 heures de fonctionnement pour 140 interventions. L'association met aussi à disposition différents matériels, nettoyeur haute pression et débroussaillieur, et projette d'acquérir une fendeuse de bûches.

Un chantier de broyage collectif aura lieu chez un agriculteur de La Varenne, le vendredi 28 février, à partir de 9 h 30. Et son assemblée générale se tiendra samedi 1^{er} mars, à 9 h 30, salle municipale à La Varenne.

Contact : 06 42 50 85 47 ; courriel à : contact@arbrebleu.fr ; site <https://arbrebleu.fr>



Mariette Brunetière, du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Loire-Anjou, avec Pierre Graveleau et Michel Touchais, de l'association l'Arbre bleu, avec le broyeur 18 CV sur le parking du cimetière, à Saint-Laurent-des-Autels. © Ouest-France

Beaupréau-en-Mauges - Le Repair café a trouvé des soutiens financiers

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — mercredi 12 mars 2025 — 200 mots
[Voir la version en ligne](#)

Grâce aux soutiens reçus de Mauges Communauté et du parc éolien des Grands-Fresnes, le Repair café de Beaupréau a fait l'acquisition de nouveaux outils et matériels : chariot d'atelier tout équipé, établi, portique réglable pour les vélos en réparation, machine à coudre, outils et supports de communication (banderole, flamme, barnum...).

L'association l'Échappée verte, qui porte le Repair café, mobilise une vingtaine de bénévoles pour l'animer. « Nous sommes très satisfaits de voir les conditions d'intervention grandement facilitées par ces nouveaux équipements », résume la coprésidente Céline Vromandt.

Depuis 2015, l'atelier observe une forte progression des réparations réalisées. Un bilan très satisfaisant puisque le taux de réparation dépasse les 80 %. La barre du millier d'objets réparés sera franchie en 2025. Les bénévoles accueillent chaque premier samedi du mois, de 9 h à 12 h, à l'Échappée verte, au 65, rue de la Lime.

Un lieu où les bénévoles, bricoleurs amateurs ou de métier se rencontrent et partagent leurs savoir-faire avec des habitants qui souhaitent donner une seconde vie à des objets souvent voués à la déchèterie.



L'équipe du Repair café de Beaupréau apprécie le double soutien qu'elle vient de recevoir pour lutter localement et efficacement contre les gaspillages. © Repair café Beaupréau

Saint-Pierre-Montlimart - « Chemins propres » : 640 kg de déchets ramassés sur les routes de la commune

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr — mercredi 19 mars 2025 — 267 mots
Voir la version en ligne

L'association Evre Rando a organisé une opération de nettoyage intitulée « Chemins propres 2025 », samedi 8 mars à Saint-Pierre-Montlimart, avec 24 volontaires de l'association ainsi que Benoit Briand, adjoint de la commune de Montrevault-sur-Evre. Cinq équipes ont été constituées pour ramasser les déchets en différents endroits. La première s'est chargée de la rue de La Chapelle-Saint-Florent jusqu'à Pineau Pommes ; la deuxième de la route de la Poindasserie, du prolongement devant Saint-Just jusqu'à la route de Saint-Florent-le-Vieil, de l'entrée de la déchetterie et du petit bois de la Paganne jusqu'à la carrosserie Gallard. La troisième s'est occupée de la route de Saint-Florent-le-Vieil (D752) à partir de Défi 21 jusqu'au Pont Laurent. La quatrième est intervenue sur la D752 également, du rond-point Autographe direction Beaupréau jusqu'à la sortie du bois de La Bellière au niveau de la route qui va vers Chilou. Enfin, la cinquième a œuvré aux alentours de l'Espace Vallon d'Or, dans le bois de Lourdes, avenue du Parc du bois de Lourdes jusqu'à la mairie, et sur le terrain devant la mairie (ancienne usine Éram).

En deux heures et demie, les bénévoles ont récolté pas moins de 640 kg de déchets : 50 kg de sacs de tri, 150 kg de verre et 440 kg de tout-venant. Parmi les trouvailles, quelques objets insolites tels qu'un siège auto pour enfant ou encore une chaîne stéréo ainsi que du bois et du mobilier. Après le tri, les bénévoles se sont rendus à la déchetterie pour déposer leur butin du jour.



Les bénévoles ont trié les 640 kg de déchets ramassés avant d'aller les déposer à la déchetterie. © CO

Sèvremoine - Une collecte de textiles, démarche écoresponsable

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — samedi 29 mars 2025 — 208 mots
Voir la version en ligne

En partenariat avec la commune de Sèvremoine et Mauges Communauté, l'association d'insertion Atima organise une collecte de textile en apport volontaire, les vendredi 4 et samedi 5 avril, aux heures d'ouverture dans les mairies déléguées.

« Il s'agit de redonner une visibilité à notre association pour créer des emplois locaux par le recyclage. Redire l'existence de la boutique solidaire Fripes et troc qui a permis d'en créer quatre », souligne Nathalie Grasset, directrice d'Atima. Les textiles (vêtements propres même usagés mais secs, linge de maison mais aussi mercerie, chaussures liées par paire, sacs à main et accessoires, laine et autres textiles divers) sont triés dans l'atelier à Andrezé, qui emploie quinze personnes.

« L'action solidaire contribue à réduire le volume de déchets et l'impact environnemental du textile, tout en favorisant l'insertion sociale et professionnelle », rappellent les élues Claudine Gossart et Christine Hamard, membres du centre communal d'action sociale

On peut déposer ses sacs de vêtements toute l'année à Fripes et troc, 3, la Courbière, à Saint-Macaire-en-Mauges (tél. 07 78 81 54 63). Ouverture du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



Nathalie Grasset, Claudine Gossart et Christine Hamard préparent une collecte de textiles dans toutes les mairies déléguées. © Ouest-France



La nouvelle déchetterie de Saint-Germain-sur-Moine s'apprête à accueillir les habitants pour une journée portes ouvertes ludique et instructive samedi 26 avril. © CO

Une journée portes ouvertes à la nouvelle déchetterie est organisée samedi 26 avril 2025, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 16 heures.

Le 26 avril, Mauges Communauté invite les habitants à découvrir en avant-première la toute nouvelle déchetterie de Saint-Germain-sur-Moine, fruit de sept mois de travaux dans le cadre du vaste programme de modernisation lancé en 2016 sur l'ensemble du territoire.

Située dans la zone d'activités du Val de Moine, cette infrastructure entièrement repensée vise à offrir un service de tri plus accessible, plus sécurisé et mieux adapté aux besoins des usagers. Ce nouveau site s'inscrit dans une démarche de gestion responsable des déchets et de valorisation des matières.

Avant son ouverture officielle au public lundi 28 avril à 9 h, la déchetterie accueillera exceptionnellement le public samedi 26 avril, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h, pour une journée de visites guidées et d'animations gratuites.

Jallais - Inauguration d'un composteur partagé situé rue des Ayrauts

Jérôme Jamin, de l'entreprise angevine Label verte, a invité les Jallaisiens à découvrir, mardi 17 juin, le composteur partagé récemment installé sur le parking à l'angle des rues Henri-IV et des Ayrauts (devant l'ancien cimetière).

Patrice Potier et Manolis Samson, du conseil consultatif local, ont présenté cette initiative portée en partenariat avec le service déchets de Mauges Communauté.

Jérôme Jamin a expliqué la présence de deux bacs, l'un permettant d'y déposer ses biodéchets, le second étant un bac de réserve de broyat afin de recouvrir les apports humides avec de la matière sèche. Un troisième bac de maturation pourra être installé lorsque le premier bac d'apport sera vidé du compost.

Un guide du compostage partagé édité par Mauges Communauté a été distribué. Le document présente l'ensemble des explications nécessaires au bon usage du composteur partagé.

Le composteur est équipé d'un cadenas. Pour en obtenir le code, se renseigner auprès de Jérôme Jamin, Label Verte au 07 57 81 00 06 jerome.jamin@labelverte.fr



Jérôme Jamin à gauche, de l'entreprise Label verte, Manolis Samson et Patrice Potier, conseillers consultatifs devant le nouveau composteur partagé. © CO

Cholet - Votre fête mérite-t-elle un diplôme écolo ?

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — vendredi 20 juin 2025 — 243 mots
[Voir la version en ligne](#)



Le festival Qué P'asso, au Pulset-Doré (Montrevault-sur-Èvre) a reçu le diplôme "événement écoresponsable dans les Mauges" en 2024 et 2025. © FRED ABELARD
 INZEBLAKBOX / QUÉ P'ASSO FESTIVAL

Depuis deux ans, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire-Anjou remet des diplômes aux événements des Mauges (Maine-et-Loire) engagés dans une démarche écoresponsable. Une façon de valoriser et d'encourager leur transition écologique. Cette année, une vingtaine ont déjà reçu leur distinction.

Dans les Mauges (Maine-et-Loire), le **Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire-Anjou** poursuit son engagement auprès des événements locaux. Festivals, fêtes d'école, rendez-vous sportifs..., le CPIE accompagne les organisateurs désireux de mener leur événement dans le respect de l'environnement.

Depuis deux ans, l'organisme décerne même le diplôme "événement écoresponsable dans les Mauges" pour valoriser la démarche. « **L'idée, c'est de mettre en avant ces événements qui s'engagent** », explique François Malinge, chargé d'action transition écologique au CPIE.

Une quarantaine de diplômes décernés en 2024

Pour obtenir cette reconnaissance, les associations doivent répondre à un questionnaire et remplir certains critères. « **On regarde plusieurs aspects : la mobilité, le respect du site d'accueil, la gestion des déchets, l'inclusion des publics, la restauration, l'économie des ressources...** », énumère François Malinge.

En 2024, une quarantaine ont reçu des diplômes dont une vingtaine de fêtes d'école et **une dizaine de festivals** comme Qué Pass'o, Du foin dans les granges ou encore Mauges Pit'Fest. Cette année, une vingtaine ont demandé leur diplôme. « **Les demandes s'effectuent jusqu'à la fin de l'année. On invite tous les événements qui aimeraient valider leurs engagements écoresponsables à nous contacter** », encourage le chargé d'action.

Et pour ceux qui souhaiteraient organiser un éco-événement, **un petit guide pratique**, corédigé avec les services de Mauges Communauté, vient d'être mis en ligne sur le site de l'Agglo.

Renseignements : cpiloireanjou.fr/eco-evenement/



Freddy Cailleau, maire délégué de Sainte-Christine ; Gilles Piton, maire de Mauges-sur-Loire et vice-président de Mauges Communauté en charge de la transition écologique ; Estelle Bureau, responsable de l'équipe des déchèteries ; et Lucie Chevrollier, responsable du service de gestion et de prévention des déchets. © Ouest-France

La déchèterie de Melay (commune de Chemillé-en-Anjou, Maine-et-Loire), seconde de Mauges Communauté par les volumes déposés, subit d'importants travaux qui s'étendront sur un an. Objectif : augmenter la capacité de dépôts, dans un site mieux sécurisé.

D'importants travaux sont actuellement engagés par Mauges Communauté à la déchèterie de Melay (commune de Chemillé-en-Anjou, Maine-et-Loire).

« Certaines déchèteries du territoire sont vieillissantes et ne répondent plus à la fois aux attentes des habitants et aux normes de sécurité, explique Gilles Piton, vice-président de Mauges Communauté en charge de la transition écologique. C'est la raison pour laquelle, depuis 2018, des travaux sont engagés. Melay est la cinquième déchèterie à bénéficier de ce programme de réhabilitation. »

« Capacité de dépôt élargie »

« La capacité et l'étendue des possibilités de dépôt vont y être élargies, ajoute Lucie Chevrollier, responsable du service de gestion et de prévention des déchets. Melay est la deuxième déchèterie des Mauges par le volume avec Saint-Macaire, derrière Saint-Laurent-des-Autels. »

La configuration des lieux a donc été largement repensée : « De nouvelles filières seront présentes comme le jardinage, les jouets, les articles de sport, le tout avec une sécurité améliorée par la prise en compte de l'ensemble des nouvelles normes, poursuit Lucie Chevrollier. La sécurisation portera également sur la protection des agents et du site, avec des systèmes de contrôle d'accès et de vidéoprotection. » Enfin, l'effectif passera de deux à trois agents, qui disposeront de locaux rénovés.

1,33 million d'euros investis à Melay

Mais ce chantier d'ampleur, qui devrait durer environ un an, va bien évidemment avoir un impact sur le fonctionnement du site. « C'est malheureusement inévitable, souligne Estelle Bureau, responsable de l'équipe



Les habitants affluent à la collecte de vêtements organisée à Sèvremoine, comme ici sur la place du marché, samedi 13 septembre à Saint-Germain-sur-Moine. © Ouest-France

Plusieurs opérations sont mises en place sur l'ensemble du territoire de Mauges Communauté (Maine-et-Loire), pour encourager les habitants à vider leurs placards des textiles, chaussures et autres articles qu'ils n'utilisent plus. Après un tri, une association d'insertion est là pour leur assurer une seconde vie ou un recyclage. Explications à l'occasion d'une collecte menée à Sèvremoine, pour une opération qui s'étalera jusqu'à fin octobre 2025

Le tri sélectif ne concerne pas que des déchets. C'est pourquoi l'agglomération Mauges Communauté (Maine-et-Loire) a pris l'initiative d'une collaboration pour renforcer son programme relatif aux **collectes textiles**.

Face aux dépôts sauvages et, depuis quelque temps, aux débordements dans les bornes de dépôt ou même au manque, l'Agglo a engagé avec l'association d'insertion **Atima**, début 2025, une profonde réflexion pour un partenariat en la matière.

Lire aussi : Dans les Mauges, l'association d'insertion investit dans un nouveau bâtiment plus adapté

Des boutiques solidaires

Atima, basée à Andrezé (Beaupréau-en-Mauges), est dirigée par Nathalie Grasset. Ses 70 salariés, dont 18 en insertion, sont affectés à la collecte de textiles, au tri de déchets recyclables et aux espaces verts. Son objectif ? « Éviter l'empilement, trier pour ne rien jeter, réemployer ou recycler », précise la directrice.

« Dans les tris que nous effectuons, nous mettons en cartons ce qui est réemployable pour alimenter ensuite nos boutiques solidaires ou antennes Fripes et troc, à Saint-Macaire-en-Mauges (Sèvremoine), Beaupréau et Liré (Orée-d'Anjou), détaille Nathalie Grasset. Nous envisageons d'en ouvrir une à Chemillé, en 2026. »

Chanzeaux - Un site de compostage partagé au jardin public

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr — dimanche 21 septembre 2025 — 202 mots
Voir la version en ligne

Le jardin public de Chanzeaux accueille un composteur partagé depuis mardi 16 septembre. Avec 84 sites de compostage partagé déjà répartis sur le territoire de Mauges Communauté - dont 20 à Chemillé-en-Anjou - cette nouvelle installation vise à encourager les habitants à réduire leurs déchets tout en produisant un engrais naturel pour les jardins.

À Chanzeaux comme ailleurs, cette pratique permet de réduire de 30 % la quantité d'ordures ménagères, une économie significative pour les ménages qui présentent moins souvent leur bac, mais aussi pour la collectivité qui finance le traitement des déchets. Alors que la moyenne nationale de déchets non compostables s'élève à 40 kg par habitant et par an, les habitants de Mauges Communauté en produisent déjà moins (29 kg).

Les composteurs partagés, qu'ils soient installés en espace public ou privé, ne génèrent aucune nuisance (odeurs, rongeurs) s'ils sont bien gérés. Les habitants intéressés peuvent se rapprocher de leurs voisins pour monter un projet ou contacter directement le service déchets de Mauges Communauté. Un accompagnement est proposé pour faciliter la mise en place et le suivi des sites.

Contact : Jérôme Jamin, Label verte ; mail : jerome.jamin@labelverte.fr

et Tél. 07 57 81 00 06.



À Chanzeaux, le compostage collectif s'installe dans le jardin public. © CO

La Chapelle-Saint-Florent - Le broyage séduit de plus en plus

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr — samedi 27 septembre 2025 — 180 mots
Voir la version en ligne

L'association Les Copeaux d'Abord, présidée par Jean-Charles Naud s'est réunie récemment pour faire le bilan de l'année écoulée. Depuis sa création en 2017, l'association est passée de 17 à 39 adhérents en 2025. En 2023 et 2024 le broyeur était utilisé une centaine d'heures par an, l'utilisation a été perturbée par des pannes. Depuis l'automne 2025, une nouvelle organisation a été mise en place pour le suivi de l'entretien et l'accompagnement des nouveaux utilisateurs : un bénévole se déplace pour assurer la mise en route. Cette année, le comptage arrêté à fin juin affichait déjà 145 heures.

Cela va permettre à Mauges Communauté, partenaire de l'association, de réduire les apports de déchets verts en déchèteries. Les apports sont passés de 114 kg par habitant en 2014 à 73 kg en 2024, générant pour la collectivité une économie de 243 709 €.

Les adhérents de l'association sont les habitants de La Chapelle-Saint-Florent et des communes voisines.

L'adhésion annuelle est de 12 € par an et chaque heure d'utilisation est facturée 10 €.

Réservation : 06 46 16 28 47 ou au 06 32 33 06 65.



L'association organise des démonstrations pour encourager le broyage des végétaux. © CO

La Boissière-sur-Èvre - Un nouveau site de compostage partagé

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr — lundi 6 octobre 2025 — 222 mots
[Voir la version en ligne](#)

Place de l'Église, à proximité de la salle communale de La Boissière-sur-Èvre, la commune de Montrevault-sur-Èvre a ouvert son cinquième site de compostage partagé : deux bacs de 600 litres, un pour les épluchures de légumes et de fruits, l'autre de broyat nécessaire au bon équilibre du compostage.

Afin d'en assurer le bon usage, Jérôme Jamin, maître composteur du partenaire Label verte, rappelle quelques consignes simples : « Le secret d'un bon compost est de mettre un petit peu de copeaux (du bac de broyat) sur les déchets déposés pour qu'il n'y ait pas trop d'humidité. Et pour un compostage plus rapide, les déchets ne doivent pas être plus larges que la main. »

Il est également conseillé aux nouveaux utilisateurs de prendre contact avec lui avant une première utilisation, au 07 57 81 00 06.

Cette installation, à la demande de plusieurs foyers, illustre l'importance de l'implication citoyenne dans la réussite du projet. Et Montrevault-sur-Èvre confirme son engagement pour une gestion plus durable des déchets, encourageant ses habitants à devenir acteurs de la transition écologique. Si d'autres souhaitent rejoindre la démarche de compostage partagé, ils sont invités à se rapprocher de Mauges Communauté.



De gauche à droite : Christophe Morineau, un habitant, Jean-Michel Ménard, maire délégué de La Boissière-sur-Èvre, Jérôme Jamin, maître composteur à Label verte, et Lou Mauger, chargée de mission environnementale à Montrevault-sur-Èvre. © Ouest-France

Chemillé-en-Anjou - Deux jours consacrés à la réparation

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr — mardi 14 octobre 2025 — 227 mots
[Voir la version en ligne](#)

Les 17 et 18 octobre, Chemillé-en-Anjou célèbre les Journées nationales de la réparation avec un programme inédit porté par le Centre social et ses partenaires : artisans, commerçants et associations du territoire. L'événement ambitionne de sensibiliser le grand public à l'économie circulaire, à la lutte contre l'obsolescence et à l'art de prolonger la durée de vie des objets grâce à la co-réparation.

Plusieurs entreprises locales se mobilisent pour transmettre leur expertise : FM Service réparera smartphones et tablettes, Des Chaînes ton vélo abordera la réparation de vélos, Place du Mail à Chemillé, la mercerie Laly et Lalie proposera des ateliers pour entretenir ses vêtements, et la Varlopée avec Horizon Bocage initiera à la réparation d'outils et objets en bois. Aux côtés des professionnels, le Repair Café de Chemillé mettra à disposition des bénévoles pour aider à restaurer appareils électroniques et électroménagers, et GULL (Groupe des Usagers de Logiciels Libres) guidera le public vers des solutions alternatives face à l'obsolescence de Windows 10.

Les animations se déploieront au centre social, place du Mail et dans différents ateliers. Une cartographie collaborative des lieux de réparation, associée à une création artistique sonore participative, viendra illustrer la dynamique collective. Par ces initiatives, Chemillé-en-Anjou souhaite impliquer toutes les générations et ouvrir la voie à des interventions en milieu scolaire.

Informations et contact via le Centre social ou sur : journeesreparation.fr.

En collaboration avec Mauges Communauté et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire-Anjou, l'association de jardiniers amateurs de La Pommeraye, Jardinat', procédera samedi à une démonstration de broyage des végétaux. Dans un verger où ont été plantées et greffées, il y a plus d'une vingtaine d'années, 22 variétés anciennes de pommier.

Ouverte à tous, cette démonstration permettra aux visiteurs de découvrir les trois broyeur de l'association, mais surtout l'intérêt de transformer ses déchets végétaux en broyat. Celui-ci permet en effet de pailler le sol pour y maintenir l'humidité, limiter la propagation des mauvaises herbes et former un bon compost azoté. Et permet de réduire ses déchets verts en déchèterie. « **On peut venir avec une petite remorque de branchages et repartir avec son broyat** », invite le président Daniel Allard.

Samedi 18 octobre, de 14 à 17 h, au verger patrimonial. Accès par le passage entre les numéros 17 et 19 de la rue des Amandiers, à La Pommeraye. Location d'un broyeur en appelant au 02 41 77 72 81.



Jardinat' met ses broyeurs à la disposition de ceux qui veulent transformer leurs déchets verts en broyat. © Ouest-France



Les habitants de Mauges Communauté obtiennent de bons résultats en matière de tri des déchets mais des progrès sont encore possibles. © CO

Le conseil municipal de Chemillé-en-Anjou s'est réuni jeudi 30 octobre sous la présidence d'Hervé Martin, maire. Freddy Cailleau a livré un compte rendu du rapport sur le service d'élimination des déchets de Mauges Communauté.

En matière de collecte des ordures ménagères résiduelles et de la collecte opérée en déchetterie, les habitants de Mauges Communauté peuvent être qualifiés de « bons élèves ».

En effet, le tonnage moyen des ordures résiduelles est de 88 kg par habitant et par an, ce qui représente une tendance baissière depuis 2011 (109 kg). La moyenne des Pays de la Loire se situe à 156 kg par habitant et par an.

Pourtant, des progrès sont encore possibles. Freddy Cailleau appelle chaque habitant à se mobiliser pour un meilleur tri en expliquant que sur les 88 kg d'ordures ménagères résiduelles, 40 kg pourraient être retirés par un meilleur tri des emballages ou en ayant recours au compostage systématique.

Concernant la collecte au sein des déchetteries du territoire, une moyenne de 221 kg par an et par habitant est collectée, un tonnage en légère hausse par rapport à l'an dernier mais malgré tout un bon résultat puisque les Pays de la Loire se situent à 315 kg.

En déchetterie, les végétaux représentent le flux le plus important, les quantités collectées représentant un coût important pour la collectivité. Autre déchet coûteux : le « tout-venant », déchet ultime qu'on ne sait pas retraiter : 5 000 tonnes de tout-venant sont collectées par an, un chiffre important mais en baisse de 11 % par rapport à l'an dernier.

En termes de valorisation des déchets, 76 % du total est retraité (contre 70 % l'an dernier). L'objectif est de réduire encore la quantité de déchets enfouis, pour une question environnementale mais aussi économique. « Si on n'avait pas la chance d'habiter ce beau territoire de Mauges Communauté, ça nous coûterait encore plus cher », commente Freddy Cailleau : il explique que le coût aidé pour tous ces déchets est de 79,20 € par habitant à Mauges Communauté, contre 102 € par habitant au niveau national.



Dans les Mauges, des contenants spécifiques sont mis à disposition pour simplifier le dépôt des coquilles de fruits de mer (photo d'illustration). © Archives Thierry Creux/Ouest-France

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'agglomération des Mauges (Maine-et-Loire) ouvre des contenants spécifiques dans ses déchèteries pour recycler les coquilles d'huîtres et autres coquillages. La collecte sera effectuée jusqu'à fin janvier 2026.

Après les fêtes, que faire des coquilles de nos fruits de mer dégustés ? La question se pose chaque année.

Dans les Mauges (Maine-et-Loire) des contenants spécifiques sont mis à disposition pour simplifier le dépôt. La collecte sera effectuée jusqu'au samedi 31 janvier 2026, dans huit déchèteries du territoire.

Les coquilles seront ensuite broyées puis valorisées

En voici la liste : ZA Dyna-Ouest à Beaupréau (Beaupréau-en-Mauges), ZA la Pierre-Blanche à Jallais (Beaupréau-en-Mauges), la Haute-Brosse à Melay (Chemillé-en-Anjou), le Petit-Lapin à Montjean-sur-Loire (Mauges-sur-Loire), ZI la Paganne à Saint-Pierre-Montlimart (Montrevault-sur-Èvre), ZA le Pâtis à Saint-Laurent-des-Autels (Orée-d'Anjou), le Bois-Girard à Saint-Macaire-en-Mauges (Sèvremoine) et ZA Val de Moine, à Saint-Germain-sur-Moivre (Sèvremoine).

Les coquilles seront ensuite broyées puis valorisées comme complément alimentaire pour les volailles et comme amendement de qualité pour l'agriculture et le jardinage.

Renseignements auprès du service déchets de Mauges Communauté au 02 41 71 77 55, ou par courriel à service-dechets@maugescommunaute.fr

Léa Boistault



L'usine Unitri de Loublande, qui traite 48 000 tonnes de déchets par an, couvre un territoire d'un million d'habitants. © CO - Fabien GOUAULT

Située zone de la Croisée, entre Loublande (Deux-Sèvres) et La Tessoualle (Maine-et-Loire), l'usine Unitri tourne à plein régime depuis l'été 2025. Le milieu économique du Bocage bressuirais a pu prendre la mesure de l'outil, ce jeudi 27 novembre 2025.

L'impressionnant circuit des emballages n'a laissé personne indifférent, jeudi 27 novembre 2025 ; le centre interrégional de tri des déchets recyclables de Loublande ouvrait ses portes aux membres du Club des entreprises du Bocage bressuirais. Pendant une vingtaine de minutes, au pas de course, chaque groupe a pu prendre la mesure de la modernité de l'outil mais aussi de ses vulnérabilités. Les éléments électriques et électroniques **jetés à tort dans la poubelle jaune** génèrent régulièrement des départs de feu heureusement rapidement maîtrisés jusqu'à présent. Les piles et batteries sont les pires ennemis de ce site qui fait converger 48 000 tonnes de déchets par an issues d'un territoire peuplé d'un million d'habitants.

Toutes les collectivités partenaires ont basculé

Montrevault-sur-Èvre - Un prix pour mettre les collectivités au défi de l'économie circulaire

Quotidien Le Courrier de l'Ouest, www.courrierdelouest.fr — mardi 16 décembre 2025 — 311 mots
Voir la version en ligne



Saint-Pierre-Montlimart, mercredi 10 décembre. La remise des prix a été organisée dans les locaux de Synergie Mauges. © CO - Freddy REIGNER

La première édition du Synergies challenge a livré son verdict, mercredi 10 décembre, dans les locaux de Synergies Mauges, à Saint-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire). Les deux collectivités lauréates sont vendéennes : le Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts et le Pays de Pouzauges. Voici pourquoi elles ont raflé la mise.

Encourager la coopération inter-entreprises sur son territoire et développer l'économie circulaire : voilà les deux grands défis lancés par le Synergies challenge, un nouveau prix organisé par l'Adecc. L'association, qui est basée à Angers et qui réunit aujourd'hui 250 entreprises de la région, a lancé ce projet suite à un appel d'offres de la Région Pays de la Loire. L'opération, qui a mis en lice huit collectivités, a livré son verdict, au cours d'une cérémonie organisée, ce mercredi 10 décembre, à Saint-Pierre-Montlimart, **dans les locaux de Synergie Mauges**, l'ancienne usine de Lacroix Electronics transformée en lieu protéiforme (lieu de formation et d'incubation pour des entreprises naissantes, notamment).

A LIRE AUSSI. « L'éco circu quoi ? » : notre série pour mieux apprivoiser l'économie circulaire

Au final, ce sont deux collectivités vendéennes qui ont été saluées par un jury d'experts, composé d'acteurs issus des mondes de la recherche, de l'entreprise et de l'administration locale. Au premier rang, on retrouve le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, qui depuis 2023 a mutualisé un espace bien-être dans une zone d'activités, mis en place des actions d'éco-pâturages et de réemploi de matériaux entre entreprises (carton, carrelage, gravats...).

De son côté, le Pays de Pouzauges anime **un collectif RSE (Responsabilité sociale et environnementale)** réunissant une vingtaine d'entreprises. Une action qui a abouti notamment à la plantation de 1 089 végétaux, à la formation mutualisée de 50 salariés aux premiers secours en santé mentale, au développement d'actions partagées dans les secteurs de la mobilité ou de la biodiversité...



Léa, en plein travail dans le secteur des textiles, suit à l'écocyclerie un parcours de transition professionnelle. Les stagiaires restent ici de quatre mois jusqu'à deux ans. © Jérôme Fouquet/Ouest-France

On jette de plus en plus. Mais on recycle de mieux en mieux. Depuis 2009, l'écocyclerie des Mauges remet dans le circuit des milliers d'objets voués à être jetés. Ouest-France est allé voir comment fonctionne cette grosse entreprise qui reçoit 100 000 visiteurs par an, et permet de remettre le pied à l'étrier d'une dizaine de travailleurs tous les ans.

Dans le bureau de Guillaume Fleury, patron de Siléo ⁽¹⁾ à l'écocyclerie des Mauges, trône un drôle de fauteuil rouge et or, qui détonne un peu au milieu du mobilier administratif. C'est du recyclé, comme tout ce qui arrive ici. Des milliers d'objets convergent vers Saint-Quentin-des-Mauges (Maine-et-Loire), depuis toute la région.

Ici, sur 2 300 m², sont récupérées, triées, réparées quelque 700 tonnes d'objets par an. « « « « « » » » Ils sont posés dans les déchetteries où nous possédons des points d'apport volontaires, ou ici directement. Nous en revendons près de 50 %, chiffre Guillaume Fleury C'est cela qui nous fait vivre et permet au modèle économique de fonctionner. »

La première vocation de l'écocyclerie, c'est la réinsertion. Y travaillent vingt salariés, dont six en transition professionnelle. Certains sont des jeunes, parfois désorientés ; d'autres des actifs, en fin de carrière professionnelle ou, parfois, victimes de burn-out.

Annexe n°2 : jours et heures d'ouverture des déchèteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Commune de BEAUPREAU-EN-MAUGES	Horaires	Horaires	Horaires	Horaires	Horaires	Horaires
Beaupréau - ZI Dyna Ouest	9h-12h et 14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Jallais - ZA La Pierre Blanche	9h-12h et 14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	<i>Fermée</i>	14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Gesté - Le Moulin à Trèfles	9h-12h	<i>Fermée</i>	14h-17h	<i>Fermée</i>	14h-17h	9h-12h et 14h-17h
Commune d'OREE D'ANJOU						
Saint Laurent des Autels - ZA le Pâtis	9h-12h et 14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30	9h-17h30
Commune de CHEMILLÉ-EN-ANJOU						
Melay - La Haute Brosse	9h-12h30 et 14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	14h-17h45	9h-12h30 et 14h-17h45
Melay (période Travaux)	8h30-12h30 et 13h30-17h30	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	8h30-12h30 et 13h30-17h30	8h30-12h30 et 13h30-17h30
La Jumellière - ZA La Mocquetterie	14h-17h	<i>Fermée</i>	14h-17h	<i>Fermée</i>	9h-12h	14h-17h
Valanjou - Les Croix Baults	9h-12h	<i>Fermée</i>	9h-12h	<i>Fermée</i>	14h-17h	9h-12h
Commune de MONTREVAULT-SUR-EVRE						
Saint Pierre Montlimart - ZI La Paganne	9h-12h et 14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	<i>Fermée</i>	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Commune de MAUGES-SUR-LOIRE						
Montjean sur Loire - Le Petit Lapin	9h-12h et 14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Bourgneuf en Mauges – La Boiverie	9h-12h	<i>Fermée</i>	14h-17h	<i>Fermée</i>	14h-17h	9h-12h
Saint Florent le Vieil – ZA Ribotte	14h-17h	<i>Fermée</i>	9h-12h	<i>Fermée</i>	9h-12h	9h-12h et 14h-17h
Commune de SEVREMOINE						
St Macaire en Mauges - Le Bois Girard	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
St Germain sur Moine - Le Haut Fief	9h-12h et 14h-17h30	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
St Germain sur Moine – ZA Val de Moine	9h-12h et 14h-17h30	<i>Fermée</i>	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Le Longeron - Route de St Aubin	14h-17h30	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Torfou - rue du Lieutenant Bouvier "Eco-point"	14h-17h30	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	9h-12h
Roussay - Route de la Romagne "Eco-point"	9h-12h	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	<i>Fermée</i>	14h-17h30

Annexe n°3 : Tableau récapitulatif des tonnages par déchèterie et par flux

Mois	Végétaux	Gravats	Tout-Venant	Bois Brut	Bois traité	Carton	Plastique Durs	Amiante	DEA	D3E + tubes et lampes	Coquilles	Ferraille	ABJ	ASL	Réemploi	DDS	Huile de vidange	Piles	Autres*	Total
Beaupréau	612,12	383,76	556	0	261,4	134,4	7,18	85,1	371,7	110.535	1,42	42,05	1,782	10,869	36,8433	31,351	5,13	1,57	0.6	2 542.68
Bourgneuf	153,4	85,7	88,76	0	44,62	20,71	6,5	0	59,9	20,787	0	12,045	0	0	0	5,827	0	0	0.1	498.25
Ecocyclerie	0	28,78	78,22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107
Gesté	82,94	75,28	84,5	0	41,32	10,98	2,445	0	40,7	14,245	0	12,505	0	0	0	6,083	1,98	0,786	0.1	373.76
Jallais	521,84	472,14	281,1	55,02	96,48	50,02	4,52	0	230,4	71.031	0,96	66,42	1,816	10,544	49,382	25,071	3,78	0,33	2.18	1 869.82
La Jumellière	84,26	68,64	69,74	0	37,12	14,17	2,99	0	57,08	17,52	0	8,425	0	0	0	6,36	0	0,505	0.16	366.81
Le Longeron	239,7	149,46	127,4	0	68,3	31,53	3,94	0	80,3	24,476	0	15,26	0	0	0	7,159	0,9	0,268	1.156	748.69
Melay	978,4	384,58	526,9	0	222	117,4	10,51	0	385,4	105.984	1	88,545	2,773	9,86	29,6153	31,293	5,94	1,587	2.682	2 795.80
Montjean	596,36	508,2	475,1	0	237,6	70,04	13,99	15,82	247,7	75.573	1,52	47,04	1,154	6,986	29,4713	20,671	4,41	1,453	0.451	2 277.51
Roussay	41,71	50,14	15,68	0	14,32	3,24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125.09
St Florent	214,3	217,52	211,9	0	105,2	42,02	12,71	0	124,6	44.566	0	27,14	0	0	6,65525	8,767	1,8	0,809	0.3	973.42
St Laurent	1310,6	1156.5	600,9	14,86	462,1	120,7	12,5	21,42	432,8	151.204	2,28	141,62	3,678	14,604	40,9265	53,57	8,19	2,019	3.281	3 242.77
St Pierre	805,1	662.68	366,5	0	204,8	75,95	8,525	16,44	278,1	96.696	1,14	96,92	3,709	12,506	47,056	32,9738	3,6	1,537	0.764	1 954.86
St Germain	116,5	92,72	89,38	0	45,26	17,66	1,52	0	45,74	10.814	0	5,4	0	0	3,9685	7,191	1,08	0,317	0.265	426.74
St Germain (nouvelle)	537,22	557,5	313,5	93,98	63,82	72,46	3,4	0	265,6	75.084	0	78,36	2,945	11,012	39,2418	26,315	4,5	0,687	3.217	2 070.54
St Macaire	748,5	586,96	623,1	0	304,4	119,1	3,04	24,7	395,5	122.495	1,38	76,73	2,931	15,706	29,9595	41,383	4,68	1,601	3.089	2 979.67
Torfou	53,27	26,82	15,89	0	6,26	6,4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108.64
Valanjou	113,86	89,32	84,12	0	40,98	17,74	2,795	0	51,15	19.68	0	9,94	0	0	0	7,252	0	0,361	0	417.52
Total	7 210	5596.7	4609	163.9	2256	924.6	96.56	163.5	3067	960.69	9.7	728.4	20.788	92.087	313.119	311.2668	45.99	13.83	18.345	23 879.57

*Flux : Polystyrène, Cartouche d'encre, palettes, Huiles végétales

www.maugescommunaute.fr



MAUGES
COMMUNAUTE

Service Déchets

1 rue Robert Schuman – La Loge – CS 60111
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex

02 41 71 77 55 // service-dechets@maugescommunaute.fr